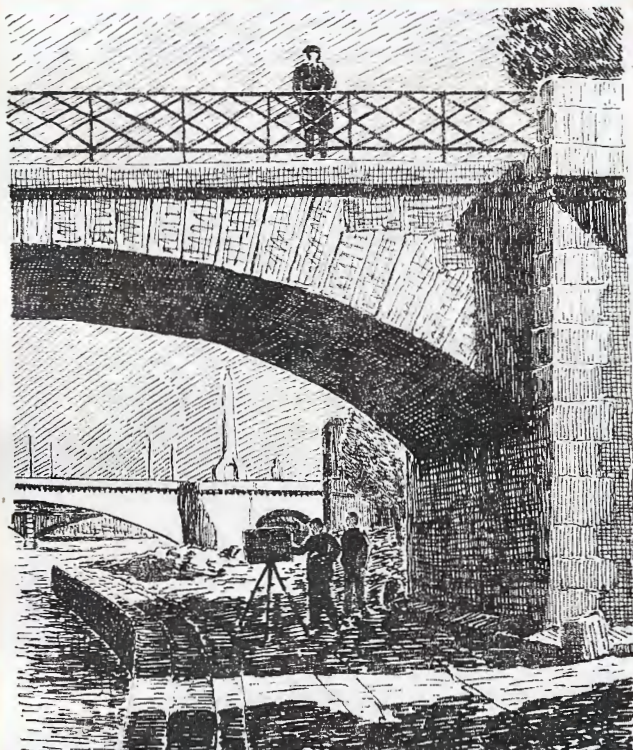


COMMUNICATIONS URGENTES

S.A.X. Assemblée générale et élections le 13 mai	3
Pour les officiers : délai d'inscription pour le brevet et le diplôme techniques	4
S.A.S. Assemblée générale et élections le 14 mai	12
Le Bal de l'X et la Tombola	19
Le Bal de l'Armement du 20 mai	24
Messe à Saint-Etienne-du-Mont le 17 mai	34
Diner du Groupe X-Automobile	34
Réunion du Groupe X-Juridique	37
Diner du Groupe X-Aviation	37
Point Gamma 1950	38
Réunions des Promos 1897, 1919 Sp, 1921, 1925 et 1943-43 C	42

P
U
B
L
I
C
A
T
I
O
N

M
E
N
S
U
E
L
L
E



Pont de l'Archevêché
& Pont Marie

E. Dor 1948

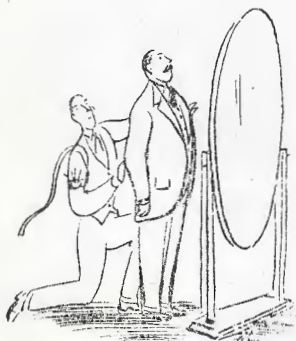
1^{er}
M
A
I

1
9
5
0
—
N°
27

LA ROUGE ET LA JAUNE

CAHIER DE LIAISON
DE
L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
"AX"

Le problème de l'habillement masculin



Les hausses continues du prix de la vie depuis 10 ans ont rendu plus aigu que jamais le problème de l'habillement masculin ; cette question se pose naturellement d'autant plus aux « X » qu'ils sont toujours astreints à une tenue impeccable, qu'ils soient en civil ou en uniforme.

La Société « VESTILUX », 14, rue de Cléry, à Paris (Central 45-84) s'est résolument attaquée à ce problème ; voici les principes mis en action par cette importante société :

Allier la Technique moderne de la fabrication, à l'Art du tailleur

Cela veut dire :

a) *faire à la machine* tout ce qui peut être fait aussi bien ou mieux qu'à la main : d'où gain de temps représentant les 2/3 de la main-d'œuvre (seules de puissantes organisations, telles que « VESTILUX » peuvent mettre en pratique ce système, en raison de la valeur très élevée des machines nécessaires) ;

b) *faire à la main* ce qu'une machine ne peut pas faire aussi bien (coupe sur mesure, etc.).

Supprimer les intermédiaires

entre la fabrique de tissus et l'usager, ce qui permet une économie de plus de 40 % sur les matériaux mis en œuvre (« VESTILUX » n'utilise que de magnifiques draperies d'Elbeuf et de Roubaix).

Favoriser les Grandes Collectivités Françaises

par l'application d'une remise de 10 % (Les membres de « l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique » en bénéficient sur justification de leur qualité).

Grâce à l'application de ces trois principes, « VESTILUX » offre pour 12.000 à 20.000 francs des complets 2 et 3 pièces civils sur mesure, que des Artisans Tailleurs ne pourraient pas établir à moins de 25 à 35.000 francs. Les mêmes avantages appréciables se répercutent chez « VESTILUX » sur le prix de fourniture des tenues militaires et des tailleurs et manteaux pour dames.

S O M M A I R E

DU N° 27, DU 1^{er} MAI 1950

TRIBUNE DE LA S.A.X.

- I. — Assemblée Générale du 13 Mai 1950 3
- II. — Enseignement supérieur scientifique et technique
dans l'Armée de terre 4
- III. — Projet de Loi Yvon Delbos 11

TRIBUNE DE LA S.A.S.

- I. — Assemblée générale du 14 Mai 1950 12
- II. — Le Bal de l'X et la Tombola 19

BAL DE L'ARMEMENT 24

TRIBUNE DE L'A.X.

- I. — Port et usage du titre d'ingénieur 24
- II. — Enseignement post-scolaire 29

TRIBUNE DES GROUPES AFFILIES

- I. — Groupe parisien (G. P. X.) 30
- II. — X-Mémorial 34
- III. — Groupe X-Automobile 34
- IV. — Maison des X 37
- V. — Groupe X-Juridique 37
- VI. — Groupe X-Aviation 37

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE 38

TRIBUNE DE L'ÉCOLE

- I. — Point Gamma 1950. 38
- II. — Conférences Polytechniciennes 38

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

- I. — Carnet polytechnicien 41
- II. — Communiqués des Promotions. 42
- III. — Petites annonces 44
- IV. — Communications 48

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - SECRÉTARIAT

— Le Secrétariat de l'A.X. est sous la direction du Général CALVEL (1902) et ouvert, le matin, de 9 h. à 11 h. 30, et l'après-midi, de 14 h. à 18 h., sauf le samedi.

Le Général CALVEL reçoit en principe les lundis, mercredis et vendredis, de 15 h. à 17 h. : prendre rendez-vous, pour être certain de le trouver.

Ajouter 20 francs en timbres-poste aux lettres comportant une réponse.

Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 20 frs, que la demande soit adressée à la S.A.S. ou à la S.A.X.

En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, de l'adresse et de l'indication de la promotion.

Nous ne pouvons garantir une insertion que si elle nous parvient, au plus tard, le 17 du mois précédent.

Les envois de fonds doivent être adressés au Secrétariat de la Société des Amis de l'X (S.A.X) et non à celui de l'A.X. pour des raisons de comptabilité ; utiliser le chèque sur Paris ou le mandat-poste sans indication de nom ou le virement au C.C. Postal de la S.A.X. : PARIS 573-44. Ne pas employer le mandat-carte. Ne pas adresser à la S.A.X. des sommes destinées à la S.A.S. : C.C.P. de cette dernière, PARIS 2139.

Avertissement. — Comme pour le Bulletin, le Comité de Rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité du contenu des insertions, qui est laissée à leurs auteurs.

Il reste maître de refuser l'insertion d'un communiqué, sans avoir à donner les raisons de son refus.

LA CELLULOSE DU PIN

S. A. Capital 240.000.000 frs
Siège Social : 24, rue de la
Ville-l'Évêque - PARIS-8^e
Usines de Facture (Gironde)



Pâtes à la soude écrue et blanchie - Krafts frictionnés,
Krafts apprêtés — Duplex
Sacs petite, moyenne, grande contenance en papier Kraft
ATELIERS A FACTURE (GIRONDE) ET SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SEINE)

MANUFACTURES DE PRODUITS CHIMIQUES DU NORD

ÉTABLISSEMENTS KUHLMANN

FONDÉS EN 1825

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.196.000.000 DE FRANCS

11, RUE DE LA BAUME — PARIS-VIII^e



**PRODUITS CHIMIQUES
PRODUITS AGRICOLES
PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES
TEXTILES CHIMIQUES**



“ LA ROUGE ET LA JAUNE ”

CAHIER DE LIAISON
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
“ AX ”

PUBLICATION MENSUELLE

1^{er} MAI 1950 - No 27

TRIBUNE DE LA S.A.X.

I - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 1950

Le projet des statuts, sur lequel avaient été consultés les membres de l'Assemblée générale du 18 décembre 1948 (1), a été approuvé par décret du 11 mars 1950.

Le règlement intérieur doit être mis en concordance avec ces statuts ; conformément à l'article 22 de ceux-ci, le règlement doit être adopté par l'Assemblée générale avant d'être soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

Les modifications à apporter au règlement actuel sont indiquées ci-après.

PROJET DE MODIFICATIONS AU REGLEMENT INTERIEUR

Articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. — Sans modification.

Art. 8. — Remplacer le texte de l'article par le suivant :

Le Secrétaire général, assisté du Secrétaire général adjoint, a la haute direction et la surveillance de tous les services administratifs et financiers de la Société.

Art. 9. — A supprimer.

Art. 10. — Sans modification.

Art. 11. — Rectifier le texte de l'article de la façon suivante :

Un agent comptable tient les registres de comptabilité sous la surveillance et la direction du trésorier.

Art. 12. — Remplacer le premier alinéa par le suivant :

Les reçus des cotisations, souscriptions et dons versés en espèces sont détachés d'un registre à souche.

(1) Voir à ce sujet « La Rouge et la Jaune » du 1^{er} septembre 1948, Tribune de la S.A.X.

Art. 13. — Supprimer le premier alinéa qui n'est plus admis par le Conseil d'Etat, le président étant seul habilité à ordonnancer les dépenses.

Art. 14. — Dans le deuxième alinéa, supprimer : « Et du secrétaire général adjoint ». Remplacer : « 300 francs par 10.000 francs » et supprimer la dernière phrase.

Art. 15. — Sans modification.

Art. 16. — Mettre en tête de l'article la phrase suivante : « L'adhésion d'un nouveau membre à la Société est considérée comme provisoire jusqu'à l'agrément par le Conseil d'administration. »

Art. 17. — Sans modification.

Art. 18. — Compléter le deuxième alinéa par la phrase suivante : « Toutefois la radiation est prononcée d'office après cinq années de non paiement de la cotisation. »

En tête du troisième alinéa ajouter « Dans les autres cas ».

Art. 18 bis et 18 ter. — Sans modification (2).

Art. 19. — Au troisième alinéa ajouter après « membre » le mot « titulaire ».

Art. 20. — Sans modification.

Art. 21. — Les membres titulaires et associés de la société, à jour de leurs cotisations, et les membres d'honneur reçoivent, par les soins de celle-ci, les bulletins publiés par l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique, renfermant les renseignements et communications que le Conseil juge utile de porter à leur connaissance, notamment le compte rendu de l'Assemblée générale et les extraits des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration.

Ils reçoivent également, sauf les membres associés, l'annuaire commun des sociétés polytechniennes.



II. - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DANS L'ARMÉE DE TERRE

A. — LE BREVET TECHNIQUE MILITAIRE.

« L'Armée doit posséder des officiers, qui, après avoir reçu une formation scientifique et technique suffisante, soient capables d'assurer la liaison indispensable avec les ingénieurs et les savants, d'orienter la conception des matériels nouveaux, d'en suivre les études et d'en effectuer l'expérimentation pratique. »

« Or, l'Armée ne possède actuellement qu'un nombre insuffisant d'officiers susceptibles d'être considérés comme techniciens, au sens du mot qui vient d'être précisé ... notamment par suite de la pauvreté du recrutement actuel des officiers parmi les anciens élèves des grandes écoles scientifiques. »

Ainsi s'exprime l'exposé des motifs du décret n° 47-295 du 20 février 1947 portant l'organisation de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique dans l'armée de terre.

En conséquence, ce décret institue un « brevet technique ». Ce brevet donne les mêmes avantages de carrière qu'aux officiers titulaires du brevet d'études militaires supérieures ; il fait bénéficier ses titulaires d'une majoration de points au concours d'entrée à l'Ecole Supérieure des Forces Armées et permet à certains d'entre eux d'entreprendre ou continuer des études dans un laboratoire de recherches scientifiques au titre du décret du 24 août

(2) Les articles 18 bis et 18 ter ajoutés au règlement intérieur le 22 octobre 1949 figurent au Bulletin n° 23 (janvier 1950), page 40.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Service National

68, rue du Faubourg Saint-Honoré

PARIS-VIII^e

APERÇU SUR LA CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN 1949

La Consommation totale en 1949 représente une augmentation de 45 % par rapport à celle de 1938, de 60 % par rapport à celle de 1945. Cette croissance rapide n'a été rendue possible que par l'effort poursuivi depuis trois ans dans le domaine de la production, du transport et de la distribution de l'énergie.

La consommation totale de 1949 se répartit ainsi :

— l'industrie a consommé en haute tension 68 % de la production totale. Ces 68 % se répartissent en :

- 6 % pour la traction (S.N.C.F.)
- 11 % pour l'électro-chimie et l'électro-métallurgie
- 9 % pour les mines de houille
- 10 % pour la sidérurgie
- 32 % pour l'ensemble de toutes les autres industries

68 %

— les usagers domestiques et les petits usagers industriels en basse tension ont consommé 17 % de la production totale. Ces 17 % se répartissent ainsi :

- 12 % pour les usages domestiques
- 5 % pour les petits usages industriels et divers

17 %

— Enfin les pertes de transport dans les lignes et les postes d'interconnexion et dans les postes de distribution atteignent 15 % de la production totale.

PAPETERIES NAVARRÉ

S. A au Capital de 500.000.000 de frs

SIÈGE SOCIAL :

11, rue Domer - LYON (Rhône)

ADMINIST. DIRECT. :

7 bis, rue de Téhéran - PARIS

WAGRAM 18-43

10 usines spécialisées

12 maisons de vente en FRANCE

Agents Outre-Mer et à l'Étranger

TOUS PAPIERS D'IMPRESSION
ET D'ÉCRITURE
CARTONS - EMBALLAGE
PAPIERS DE CHIFFON
PAPIERS D'ALFA
SULFURISÉ - COUCHÉ - BUVARD

SORAPÉL

et

T. P. N.

31, rue de la Baume, Paris

Lignes et postes
pour transport d'énergie électrique H.T.

Réseaux

et postes B.T. et M.T.

Installations
électriques industrielles

Feeders

pour gaz à haute pression

Réseaux

de distribution de gaz

Terrassements

en tranchées

SUBRA (1925)

WAELES (1925)

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

Capital : 42.104.800 francs

Siège Social 61, Rue Gaillée - PARIS (VIII^e) — Téléphone : **Elysées 25-14**

Usines : **SAINT-MARTIN-de-CRAU** (B.-du-R.) Tél. 7 — **BILLY-BERCLAU** (P.-de-C.) tél. 3
Dynamites - Explosifs de sûreté - Exploseurs - Accessoires pour tirs de Mines



FOURS CYCLOP

BILLANCOURT

FOURS ÉLECTRIQUES

A INDUCTION, A RÉSTANCES, A ARCS
A RAYONNEMENT A^o BAGUETTE DE GRAPHITE

POUR FUSION, CHAUFFAGE, TOUS TRAITEMENTS THERMIQUES, GALVANISATION, ETAMAGE,
CÉRAMIQUE ET VERRERIE



S.T.E. D'APPLICATIONS ÉLECTRO-THERMIQUES



24, RUE DE MEUDON, BOULOGNE-BILLANCOURT, MOL: 65-60, 61 & 62

DIRECTEUR : SEIBEL (1925)

1939 (1) avec la perspective d'acquérir le titre de docteur. Ces officiers seront les conseillers techniques du commandement dans les Etats-Majors aux différents échelons.

L'instruction n° 430 EMA/Armet du 5 mars 1947, portant application du décret visé ci-dessus institue un examen probatoire pour l'admission à l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, dont le programme est précisé au « B.O.P.P. » (1948), page 3850. Il s'agit d'un programme du niveau de la classe de mathématiques spéciales ; mais la même instruction dispense de l'examen probatoire les licenciés ès-sciences ainsi que les anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Normale Supérieure (Sciences), de l'Ecole Centrale, de l'Ecole des Ponts et Chaussées, de l'Ecole des Mines, de l'Ecole Supérieure d'Electricité, etc. ; par contre, en vue d'ouvrir l'accès des services techniques aux officiers dont la formation scientifique est peu développée, cette instruction institue notamment un cours gratuit par correspondance organisé par la Section technique de l'Armée, s'étendant sur deux ans et s'adressant à des officiers possédant les connaissances de la classe de mathématiques élémentaires.

L'instruction n° 253 EMA/Armet du 2 février 1948 confirme les mêmes dispositions dans leur ensemble.

Or, les officiers provenant de grandes écoles scientifiques — dont l'X — ne furent pas peu étonnés d'apprendre par le modificatif n° 1 n°2494 EMG FAG/Armet du 1er décembre 1948 à l'instruction n° 253 du 2 février 1948, que l'examen probatoire était exigé de tous les candidats ; en d'autres termes, les anciens élèves des grandes écoles scientifiques étaient mis sur le même pied que les officiers « dont la formation scientifique est peu développée », aux termes mêmes de l'instruction n° 430.

Cette modification était à la fois choquante et illogique :

— choquante, parce qu'elle constituait le seul cas où un examen probatoire fût demandé à d'anciens élèves de l'Ecole Polytechnique pour l'accès à des études scientifiques de cet ordre : on sait, en effet, que les diverses grandes écoles techniques admettent sans formalités les anciens Polytechniciens comme « élèves titulaires » ;

— illogique, parce qu'elle prétendait vérifier par un examen, dont le niveau est inférieur à celui du concours d'entrée auxquels ils ont été admis dix ans auparavant, la valeur scientifique des anciens élèves, substituent ainsi à la notion de **culture scientifique**, celle de connaissances scientifiques essentiellement livresques et momentanées.

Le Général d'Armée BLANCHARD, Président de la S.A.X., et le Général de Division BRISAC, commandant l'Ecole Polytechnique, ont fait des démarches auprès du Général Chef d'Etat-Major de l'Armée pour attirer son attention sur cette anomalie, pour ne pas employer un autre terme ; l'exposé des motifs rappelé au début de cet article regrette « de ne posséder qu'un nombre insuffisant d'officiers considérés comme techniciens » ; il se plaint « de la pauvreté du recrutement actuel parmi les anciens élèves des grandes écoles scientifiques » — et loin d'encourager des candidatures parmi les « X », on semble vouloir les écarter par une sorte de brimade.

Ces démarches ont eu un résultat positif. Par modificatif n° 2 (n° 462 EMFAG/Armet du 24 février 1950, paru au « B.O.P.P. », page 673), les anciens élèves des grandes écoles scientifiques ou industrielles, dont la liste est d'ailleurs augmentée, sont à nouveau dispensés de l'examen probatoire.

D'autre part, les laboratoires de professeurs de l'Ecole Polytechnique sont inscrits dans la liste des laboratoires et services techniques où les officiers de l'enseignement militaire supérieur scientifique peuvent recevoir leur formation technique spécialisée.

(1) Décret qu'à la S.A.X., nous avons l'habitude d'appeler « décret Suquet » du nom de son promoteur (1891):

B. — LE DIPLOME ET LE CERTIFICAT TECHNIQUES

Si le décret n° 47-295 du 20 février 1947 a organisé l'enseignement supérieur scientifique et technique de l'armée en vue de former des conseillers techniques pour le commandement et d'orienter la conception et la réalisation des matériels nouveaux, le décret n° 48-1710 du 4 novembre 1948 a organisé l'enseignement technique en vue de former, d'une part, des expérimentateurs et, d'autre part, des experts en entretien et en réparations des matériels d'armement et des professeurs de technique militaire.

L'enseignement destiné aux officiers chargés de l'expérimentation des matériels de l'armée de terre est sanctionné par l'attribution du « diplôme technique ».

L'enseignement donné aux officiers chargés de l'entretien et de la réparation est sanctionné par le « certificat technique ».

Les candidats au diplôme ou au certificat techniques devaient, aux termes de l'instruction n° 2705 EMFAG/Armet du 28 décembre 1948, relative à l'application du décret susvisé, justifier de connaissances scientifiques sanctionnées par un examen probatoire imposé à tous les candidats.

Soumettre d'anciens élèves de grandes écoles scientifiques à un tel examen était encore plus illogique que dans le cas du brevet technique.

En même temps que le modificatif n° 462 EMFAG/Armet du 24 février 1948 ramenait la logique dans le recrutement des candidats au « brevet technique », le modificatif n° 463 EMFAG/Armet, du même jour, faisait de même pour les candidats au « diplôme technique ».

Les deux modificatifs cités plus haut n'ont pu paraître qu'au « B.O. » du 13 mars 1950, c'est-à-dire après la date fixée pour l'envoi des candidatures de 1950.

C'est pourquoi une circulaire, qui ne sera pas insérée au « B.O. », mais diffusée très largement vient d'être adressée par le Général BLANC aux commandants de régions et à tous les services.

Elle porte le n° 668 EMFAG/Armet du 23 mars 1950.

Elle prévoit, en particulier, que les officiers remplissant les nouvelles conditions d'admission, mais qui n'ont pas encore fait acte de candidature sont autorisés à adresser leurs demandes jusqu'au 15 mai 1950.

Nous espérons qu'ainsi les quelques camarades assez jeunes qui sont dans l'Armée et qui désirent s'orienter soit vers les postes d'Etat-Major, avec une formation de base technique (brevet technique), soit vers les postes purement techniques (diplôme technique) pourront ainsi voir s'accomplir leurs souhaits.



X = ORGANISATION + SÉLECTION

Vous le savez. Qu'il en soit de même dans votre entreprise vers un rendement meilleur et plus d'efficacité. Une équipe de spécialistes est à votre disposition pour

Avec vous,

RÉSOLURE LES PROBLÈMES

Techniques, Administratifs ou Comptables

ORGANISER LE TRAVAIL

de vos services et dans vos ateliers

ET CHOISIR LES HOMMES

adaptés à leur métier et à vos milieux professionnels

ANDRÉ CHÈNE

Conseiller de Direction

43, Avenue Montaigne, Paris-8^e — Elysées 85-53

ORGANISATION PSYCHOMÉTRIE

**... DE LA MUSIQUE A VOTRE
CHOIX ET A VOTRE HEURE
PAR LE DISQUE OU LA RADIO
GRACE AU
RADIO ...**

Combiné



LA VOIX DE SON MAÎTRE

LA VOIX DE SON MAÎTRE

2.500 AGENTS EN FRANCE A VOTRE SERVICE

PRODUCTION

PATHÉ-MARCONI

SOCIÉTÉ PARISIENNE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE

Société Anonyme au Capital de 620.713.000 francs

Siège social : 75, boulevard Haussmann - PARIS (8^e) — Téléphone : ANJou 89-50

Service des Travaux et Bureaux : **85, boul. Haussmann** - Tél. : **ANJou 49-51**

Entreprises générales en France, dans l'Union française et à l'étranger

Bureau spécialisé d'études pour Centrales électriques — Postes de Transformation — Lignes de Transport de force toutes tensions — Électrification de Chemins de fer et de Tramways — Electrobus — Construction de Raffineries et de Dépôts d'hydrocarbures aériens et souterrains — Pipe-lines, Ports pétroliers — Fourniture et pose de voies ferrées — Canalisations d'eau, de gaz, etc — Travaux de Génie civil — Terrassements mécaniques — Construction de ponts, d'immeubles — Puits — Forages — Sondages — Pieux de fondations — Cimentation de tous terrains fissurés ou poreux.

ENTREPRISES MÉTROPOLITAINES ET COLONIALES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LÉON DUBOIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600.000.000 DE FRANCS

14, Boulevard de la Madeleine - PARIS

— TÉLÉPHONE : OPÉRA 84.63 A 68 —

TRAVAUX PUBLICS TERRESTRES ET MARITIMES
ENTREPRISE GÉNÉRALE
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

SIÈGE SOCIAL : 28, RUE DE MADRID - PARIS - VIII^e

Tél. : LABORDE 73-20

- Planches - Bandes - Disques - Barres - Tubes profilés en cuivre, aluminium et leurs alliages
Alliages légers à haute résistance
- Fils - Câbles - Pointes - Grillages et ronces
- Tous les fils et câbles électriques, télégraphiques et téléphoniques
 - Ficelles - Cordes et cordages

Comprimez vos Prix de Revient!

Consultez
l'ORGANISATION
PIERRE MICHEL

par

- LA SIMPLIFICATION DU TRAVAIL
- L'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL
- LE PLANNING

47, BOULEVARD MURAT, PARIS-16^e — TÉL. AUTeuil 45-67

TRIBUNE DE L'A.X.

III. - PROJET DE LOI YVON DELBOS

Nous avons donné intégralement les textes du projet de loi et de l'exposé des motifs dans « La Rouge et la Jaune » du 1er février 1950.

Nous avons envoyé à tous les groupes polytechniciens, notamment aux groupes provinciaux par lettre n° 290 du 21 mars 1950 :

— le bulletin universitaire de statistique B. U. S., du 19 janvier, entièrement consacré au projet de loi en question ;

— un premier examen critique détaillé établi en date du 20 janvier 1950 par une commission de quatre membres, mandatée, à cet effet, par la F.A.S.F.I. ;

— la note n° 210 établie par la S.A.X (résumée dans « La Rouge et la Jaune » du 1er mars).

Et, enfin, par lettre n° 330 du 1er avril, l'examen du projet par la F.A.S.F.I. qui donne, à la date du 15 mars, le point de vue officiel de la Fédération.

Les camarades de province qui désirent être mis au courant des réactions soulevées par le projet de loi, plus complètement que par l'article de « La Rouge et la Jaune » du 1er mars, sont invités à s'adresser au groupe X auquel ils appartiennent.

Nous avons reçu un nombre élevé de communications de la part, soit de groupes polytechniciens, soit de camarades nous écrivant à titre personnel. Ces communications nous montrent que le projet de loi Yvon Delbos a soulevé une vive émotion chez nos camarades non seulement au point de vue polytechnicien, mais aussi au point de vue général de la formation de la jeunesse française.

Les points qui ont retenu notre attention seront soumis à la commission constituée par la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique qui en délibérera vers la fin du mois. Le résultat de ces délibérations fera l'objet d'un article qui paraîtra dans « La Rouge et la Jaune » du 1er juin.



TRIBUNE DE LA S.A.S.

I. - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 1950 ⁽¹⁾

A. — PROJET DE MODIFICATION AUX STATUTS APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 1949

- 1° A l'article 5, ajouter in fine : « Les membres sortants du bureau du Comité sont rééligibles. »
- 2° Dans l'article 13, supprimer l'alinéa 5° : « Le dixième au moins, annuellement capitalisé, du revenu net des biens de la Société. »
- 3° Rédiger l'article 14 ainsi qu'il suit : « Les capitaux mobiliers compris dans la dotation sont placés en valeurs nominatives émises ou garanties par l'Etat, les collectivités publiques, les établissements publics, ou en titres admis par la loi à servir d'emploi aux fonds des établissements reconnus d'utilité publique. Ils peuvent également être employés soit à l'achat d'autres titres nominatifs, après autorisation donnée par décret, soit par l'acquisition d'immeubles nécessaires au but poursuivi par la Société, soit à l'acquisition de bois, forêts ou terrains à boiser. »
- 4° A l'article 16, alinéa 1°, supprimer les mots : « de la partie » et : « non comprise dans la dotation ».

B. — PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR.

I. — Assemblée générale.

Article premier. — L'assemblée générale est convoquée au moins 15 jours à l'avance ; l'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

Art. 2. — Au préalable, le Comité fait connaître aux membres de la Société, trois mois avant l'assemblée générale, la liste des vacances ouvertes ou qui vont s'ouvrir dans le Comité, ainsi que les noms des remplaçants provisoires éventuellement nommés par le Comité, et leur demande de proposer, s'il y a lieu, d'autres candidats pour les sièges vacants.

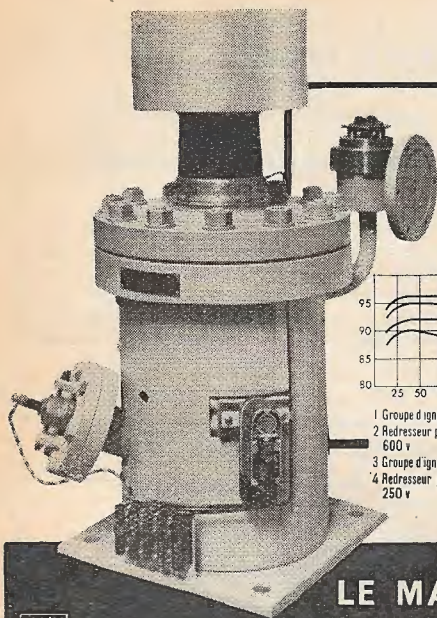
Les réponses doivent parvenir au Secrétaire au moins deux mois avant l'assemblée générale.

Articles
corres-
pondants
du règle-
ment
actuel

Néant

11

(1) Se reporter à « La Rouge et la Jaune » du 1^{er} avril 1950, p. 20.

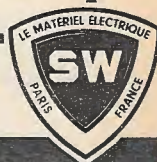


la Solution actuelle
**POUR LA TRANSFORMATION
 DU COURANT ALTERNATIF
 EN COURANT CONTINU**

LES IGNITRONS REDRESSEURS



- 1 Groupe d'ignitrons 1500 kw. 600 v.
- 2 Redresseur polyanodique 1500 kw. 600 v.
- 3 Groupe d'ignitrons 750 kw. 250 v.
- 4 Redresseur polyanodique 750 kw. 250 v.



LE MATERIEL ÉLECTRIQUE S.W.

32, Cours Albert-I^{er} — PARIS (VIII^e) Tél. : BAL. 57-50 (6 lignes groupées)



C^{IE} DE FIVES-LILLE

POUR CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET ENTREPRISES
 7, Rue Montalivet, PARIS-VIII^e Tél. : ANJou 22-01

MATÉRIELS DE SUCRERIES - RAFFINERIES - DISTILLERIES
 RAFFINERIES DE PÉTROLE
 PONTS ET CHARPENTES MÉTALLIQUES
 LOCOMOTIVES DE RÉSEAUX ET DE MANŒUVRE
 TURBINES HYDRAULIQUES ET MATÉRIEL
 POUR GRANDS BARRAGES
 TURBINES A VAPEUR

MATÉRIELS ELECTRIQUES



MATÉRIELS DE MINES

ROULEAUX COMPRESSEURS

COMPRESSEURS D'AIR

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société anonyme au capital de 1.085.000.000 de Frs

56, rue du Faubourg Saint-Honoré PARIS 8^e Registre du Commerce Seine n° 37.997

Entreprises générales en France, dans l'Union Française et à l'Étranger

Construction et équipement d'usines hydro-électriques et de centrales thermiques.
— Réseaux de transport d'énergie à haute tension. — Électrification de chemins de fer et tramways. — Électrobus. — Réseaux d'électrification rurale. — Usines. — Ateliers et bâtiments industriels. — Cités ouvrières. — Edifices publics et particuliers. — Assainissement des villes. — Adductions d'eau. — Routes. — Chemins de fer. — Tramways. — Ouvrages d'Art. — Travaux maritimes et fluviaux.

FORGES ET ATELIERS DE LA FOULERIE

Capital 25.250.000 francs

27, Rue Mogador, PARIS - Tél. : TRI 14-60

BRONZES "BF"

Laitons et bronzes à haute résistance - Bronzes d'Aluminium moulés, forgés, matricés, usinés - Pièces moulées jusqu'à 4 tonnes - Alliages légers à haute résistance

Président honoraire : BARRIOL (92)

Président-Directeur général : HAYMANN (1917)

FONTES SUR MODÈLES
LINGOTIÈRES

AUBRIVES & VILLERUPT

ROBINETTERIE
TUYAUX EN FONTE

SIÈGE SOCIAL :
VILLERUPT - MEURTHE-&-MOSELLE
Tél. : n° 4 à Villerupt



C^{IE} G^{LE} TRANSATLANTIQUE

États-Unis
Canada
Antilles - Cuba
Mexique
Nord et Sud
Pacifique
Algérie
Tunisie
Maroc
Corse

Toute lettre individuelle ou collective, portant présentation de candidats doit indiquer :

- 1° les noms, prénoms et promotions des candidats ;
- 2° l'acceptation préalable des candidats ;
- 3° les noms, prénoms, promotions lisiblement écrits et signature du ou des sociétaires de qui émane la présentation.

Le Comité établit alors une liste de candidats comprenant autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, en ne perdant pas de vue que les divers services publics ou groupes d'activités du secteur privé doivent être, autant que possible, représentés dans le Comité.

Cette désignation se fait en séance du Comité, au scrutin secret, hors de la présence des remplaçants provisoires et des représentants des élèves présents à l'École.

Le Secrétaire fait parvenir à tous les sociétaires un bulletin de vote portant dans une colonne, le nom du candidat proposé par le Comité pour chaque vacance, et contenant à la suite, une colonne en blanc, pour l'inscription des noms qu'ils pourraient désirer substituer aux précédents. A ce bulletin est jointe éventuellement la liste de tous les candidats proposés en temps utile par au moins quarante camarades, avec l'indication des promotions et qualités de ces candidats.

Art. 3. — Pour l'élection en assemblée générale, les bulletins sont apportés le jour du vote, ou envoyés par correspondance affranchie, au Président de la Société ; le dépôt en est valable jusqu'à l'heure fixée pour l'ouverture de la séance. 12

Les bulletins, apportés ou envoyés par correspondance, doivent être enfermés dans une enveloppe close portant la mention « bulletin de vote », ainsi que le nom écrit très lisiblement, l'année de promotion et la signature du votant.

L'ouverture n'en est faite que par les scrutateurs au moment du dépouillement du scrutin.

Chaque bulletin ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Une même enveloppe ne peut contenir plusieurs bulletins.

Tout vote qui ne remplira pas les conditions précédentes sera annulé, et les bulletins écartés pour irrégularité seront annexés au procès-verbal.

Art. 4. — Un membre du Comité, assisté d'un certain nombre d'assesseurs, dont deux au moins pris parmi les élèves, préside au vote et au dépouillement du scrutin, dont le résultat est annoncé aussitôt qu'il est connu, sous la réserve toutefois de la vérification par le Comité de la régularité des opérations. 13

II. — Comité et Secrétariat.

Art. 5. — Le Comité se réunit, sur l'ordre du président, par une convocation du secrétaire avec indication de l'ordre du jour. Les décisions sont prises au scrutin secret ; en cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante, si celui-ci juge à propos de préciser son vote. 10

Art. 6. — Tout membre du Comité qui pendant le cours de l'année a manqué, sans motif valable, à la moitié des séances est considéré comme démissionnaire ; toutefois, l'excuse pour cause de maladie ou pour cas de force majeure, dont le Comité sera juge, peut seule être invoquée. Néant

Art. 7. — Le secrétaire général a la haute direction de l'administration de la Société. Néant

Art. 8. — Le trésorier assure la marche du service financier ; il prépare le budget et les comptes à soumettre au Comité.

Art. 9. — Un secrétaire, nommé par le Comité sur la proposition du secrétaire général, a la direction permanente des services administratifs de la Société. Il est notamment chargé de la conservation des espèces, de la tenue des registres de comptabilité, de la tenue à jour de l'annuaire, et des relations avec l'association des anciens élèves de l'École Polytechnique. Il peut être assisté ou suppléé dans ses fonctions par un ou plusieurs secrétaires adjoints. 16

Art. 10. — L'exercice financier s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année qui lui donne son nom. 6

Le Comité arrête, après avoir entendu les propositions du trésorier, le projet de budget des recettes et des dépenses. D'après les sommes disponibles pour les secours, le Comité procède, dans le courant du premier semestre, à la fixation des différentes allocations à attribuer aux demandes qui se sont produites, en réservant toutefois une certaine somme pour satisfaire aux demandes qui pourraient se présenter dans le reste de l'année.

Art. 11. — La comptabilité est vérifiée et arrêtée tous les ans, un mois avant l'assemblée générale par une commission désignée spécialement à cet effet par le Comité.

Art. 12. — Les membres correspondants, visés à l'article 12 des statuts, sont les représentants du Comité dans leurs circonscriptions respectives pour procéder aux enquêtes sur les demandes de secours, pour transmettre les renseignements demandés par le Comité et pour aider à recueillir les cotisations. 8

III. — Admission et radiation des membres. — Cotisations.

Art. 13. — L'adhésion d'un nouveau membre à la Société est considérée comme provisoire jusqu'à l'agrément par le Comité. Néant

Art. 14. — Les cotisations annuelles doivent être payées avant le 31 décembre de l'année à laquelle elles s'appliquent. 18

Tout souscripteur perpétuel par acomptes qui n'a pas acquitté dans les délais prévus un de ces acomptes est mis en demeure de régler cet acompte. S'il n'a pas répondu dans le délai d'un mois, il sera considéré comme souscripteur annuel depuis le versement du premier acompte et la somme des acomptes déjà versés sera affectée au paiement des cotisations dues pour chaque année écoulée et à venir suivant le taux qui est applicable à celle-ci.

Art. 15. — Les reçus des cotisations, souscriptions et dons sont détachés de registres à souche et signés par le secrétaire. 15

IV. — Distribution des secours.

Art. 16. — Le Comité statue sur toute demande de secours ou de prêt après rapport écrit d'un de ses membres. 2

COMPAGNIES D'ASSURANCES "LA NATIONALE"

Entreprises Régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938.

VIE

2, rue Pillet-Will TAI 74-80)

Assurances de Groupes.
Régimes de retraite des cadres.
Contrats spéciaux pour personnel de
Direction.
Etude et gestion de régimes de retraites

P. OLGATI (1926)

RISQUES DIVERS

15 bis, rue Laffite (PRO 06-53)

Accidents de toutes natures.
Responsabilité.
Transports terrestres, maritimes et aériens.
Cautions en douane.

P. LEJEUNE (1925)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE BENNES AUTOMATIQUES

TÉL. KLÉ 49-41
(6 lignes groupées)

BENOTO

57, avenue KLÉBER
PARIS - XVI^e

CHARIOT AUTOMATIQUE à benne preneuse

Forage du Sol en grands diamètres par HAMMER GRAB

DERRICK ET REMORQUE "LE TRIPODE"

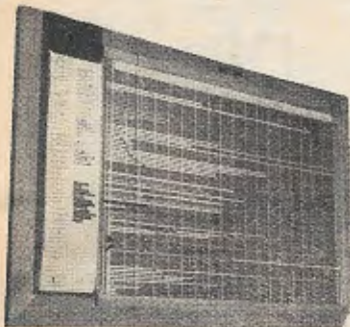
Société Anonyme des Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire

PENHOËT

Siège social : 7, rue Auber, PARIS

CONSTRUCTIONS NAVALES

CHANTIER DE PENHOËT, à Saint-Nazaire
CHANTIER DE NORMANDIE, à Grand-Quevilly, près Rouen



PRÉCIS SUR VISIBLE

le **PLANNING "O.S"** sera

le **PILOTE** de votre **ENTREPRISE**

Documentation et Démonstration sur Demande

ORGANISATION-SERVICE
3, Av. Reille - PARIS-14^e

GOB. 55-03
BIERMANN 21

AYEZ TOUS LES ATOUTS EN MAIN

*Surveillez
vos stocks*



*vous en indiquera
les moyens*

IL PROCÈDE **SEUL** A L'ÉTUDE ET A
LA RÉALISATION DE SES PROJETS
WELLHOFF 21

Le tableau de Contrôle Américain

Produc-trol 
VOIR POUR AGIR

*Pour tous vos services...
un tableau de marche clair, complet, précis*

D'un seul coup d'œil...

PRODUC-TROL contrôlera et régularisera

- l'avancement de vos commandes,
- vos programmes de production,
- vos approvisionnements,
- l'alimentation du montage,
- vos ventes, etc... etc...

*Une expérience mondiale,
à votre disposition, chez*

Y. A. CHAUVIN

Agent exclusif France et Colonies

6, rue aux Ours - PARIS-3^e - TUR 84-35

AILLET (31)

Caoutchouc

S I T

TUYAUX

COURROIES TRANSMISSION
COURROIES TRANSPORTEUSES

EBONITAGE

TAPIS CAOUTCHOUC

BOTTES CRÊPE VULCANISÉ
"AU COQ"

7, rue du Théâtre - PARIS-XV^e
Suf. 49-70

Dépôts : Paris - Béziers - Bordeaux - Caen -
Clermont-Ferrand - Dijon - Grenoble - Lille -
Limoges - Lyon - Marseille - Metz - Mulhouse -
Nancy - Nantes - Nice - Reims - Rennes - Rouen -
Saint-Etienne - Toulouse - Tours - Alger -
Casablanca - Dakar - Oran - Tunis.



**COMPTOIR FRANÇAIS
DES SUPERPHOSPHATES**

★

**SUPERPHOSPHATE
de Chaux**



1, avenue Franklin D. Roosevelt
PARIS - VIII^e

Adresse Télégraphique SUPERPHOS - PARIS

Art. 17. — En principe, les secours aux familles, prévus par l'article 2 des statuts, ne sont accordés qu'aux femmes et aux enfants des camarades. Toutefois, dans des cas exceptionnels, dont le Comité est juge, des secours peuvent être accordés à d'autres parents. 3

Art. 18. — Le bureau peut donner, dans des cas d'extrême urgence, en attendant la décision du Comité, des acomptes provisoires dont le montant maximum est fixé par le Comité. 4

Art. 19. — Des prêts d'honneur peuvent être consentis, à titre exceptionnel, aux anciens élèves faisant partie de la Société amicale. 5

Les intéressés devront indiquer dans leur demande, de façon précise, les rentrées de fonds au moyen desquels ils seront en mesure d'effectuer le remboursement dans un délai maximum de trois ans.

Dans le cas où le prêt est accordé, l'intéressé signe avant versement, un engagement d'honneur de le rembourser dans les délais prévus.

Art. 20. — En principe, les secours sont payés par trimestre. 7

V. — Fonds de la Société.

Art. 21. — Les fonds de la Société, au fur et à mesure des recouvrements, sont déposés en compte courant dans les établissements de crédit désignés par le Comité, pour être retirés suivant les besoins, soit en vue de paiements à effectuer, soit en vue de placements à opérer. 14

Le secrétaire garde dans la caisse particulière de la Société les fonds nécessaires pour les besoins courants dont le montant maximum est fixé par le Comité.

VI. — Annuaire.

Art. 22. — L'annuaire des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique est publié par les soins de la Société. 18

Il est adressé par elle à tous ses membres à jour de leurs cotisations.



II. - LE BAL DE L'X TRES IMPORTANT

Tous les camarades, même ceux que le Bal de l'X n'intéresse pas, sont invités à lire ce qui suit :

Nous redisons une fois de plus que notre Bal est avant tout **une manifestation de solidarité.**

En y venant, en incitant nos amis à venir, nous accomplissons notre devoir envers les camarades disparus dont nous contribuons ainsi à aider les familles.

Contribution bien peu sévère en vérité, puisqu'il ne s'agit que de venir le 11 mai à l'Opéra, goûter les charmes d'une belle soirée.

Tous auront à cœur de prendre des cartes d'entrée, même s'ils sont empêchés ce soir-là pour quelque raison que ce soit : ils pourront alors en faire présent à leurs amis et relations non polytechniciens.

La limitation du nombre des entrées (prescriptions de la Préfecture de Police) nous oblige tous, pour parfaire les ressources de la Société Amicale de Secours, à un effort particulier sur la Tombola.

Les donateurs ne se sont pas fait prier : les lots sont très nombreux, certains d'une valeur exceptionnelle.

Il faut acheter et placer dans le cercle de ses relations le plus de billets qu'il sera possible.

Ici encore, tout en augmentant ses chances, chacun accomplira une bonne action.

PAS D'ERREURS!

Les indications déjà données dans « La Rouge et la Jaune » ont échappé à quelques camarades.

Il faut écrire exclusivement au Secrétariat du Bal, 12, rue de Poitiers (LITré 74-12 et y adresser les paiements, quelle qu'en soit la forme (chèque bancaire, chèque postal, C.C. 5567-89, mandat) tous au nom de M. CASSAN, si on n'y retire pas les cartes et les billets sur place.

Ne pas oublier de joindre un timbre pour l'envoi, rappeler le nom et la promo.

LE BAL

(Voir « La Rouge et la Jaune » des 1er mars et 1er avril.)

Le spectacle de ballet, réservé aux personnes ou sociétés qui ont fait un don généreux à la Société Amicale, commencera très exactement à 20 h. 30, dès l'arrivée du Président de la République.

L'ouverture des portes pour le **Bal proprement dit** aura lieu à 22 h. 30.

Un magnifique programme, avec illustrations dont certaines en couleur (les originaux encadrés feront partie des lots de la tombola), sera mis en vente à l'Opéra ; un billet de tombola sera gracieusement offert à tout acheteur.

Le produit de la vente de ce programme, qui constituera un beau souvenir, sera **intégralement versé à la Société Amicale.**

LA TOMBOLA

Les camarades qui ont déjà souscrit à la tombola sans joindre un timbre pour la réponse, ne recevront leurs billets que sur demande **accompagnée d'un timbre pour l'envoi.**

De toutes façons, qu'ils ne s'inquiètent pas : tous les billets souscrits sont enregistrés, avec leur numéro, **au nom des souscripteurs** et sont valables pour le tirage.

Ceux qui, à la présente date, ont omis de souscrire les billets dont les numéros figuraient sur la bande d'envoi du précédent bulletin ont à leur disposition, au Secrétariat, et **jusqu'au 8 juin 1950 dernier délai**, tous les billets qu'ils désirent, portant d'autres numéros.

Le tirage aura lieu en présence des représentants du Ministre des Finances, le 10 juin, au Secrétariat.

RAPPEL DES PRINCIPAUX LOTS

VASE DE SEVRES

offert par le Président de la République

1 appareil de télévision	offert par	Philips
1 grand miroir gravé	—	Max Ingrand
1 appareil radio-phono	—	Sadir Carpentier
1 appareil T.S.F.	—	Sorapel T.P.N.
1 appareil T.S.F.	—	Thomson-Houston
2 voyages avion Paris-Nice et retour	—	Air-France
1 voyage bateau Marseille- Alger et retour	—	Compagnie Générale Transatlantique.

Peintures et dessins par TOUCHAGUES, J. CAVAILLES, BRIANCHON, P.-M. POISSON, etc...

CARTONNERIE DE KAYSERSBERG

Société Anonyme au Capital de 229.680.000 francs

Siège social et Usines à KAYSERSBERG (Haut-Rhin) - Tél. : COLMAR 34-61

CARTONS EN FEUILLES ET EN BOBINES
CAISSES EN CARTON ONDULÉ marque "Cigogne"

Directeur Général : Maurice GENDRIN (1914)

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ET DE TRAVAUX PUBLICS

CAPITAL 100.000.000 DE FRANCS

39, Rue de Courcelles - PARIS - 8^e. - Tél. : CAR 86-00

AMÉNAGEMENTS HYDROÉLECTRIQUES — BARRAGES
TUNNELS — PONTS — AUTOSTRADES — TÉLÉFÉRIQUES
BATIMENTS INDUSTRIELS — TRAVAUX MARITIMES

BAUDET DONON & ROUSSEL

139, Rue Saussure - PARIS (XVII^e)

ASCENSEURS & MONTE-CHARGE
LOCOTRACTEURS

Charpentes métalliques, Serrurerie, Tôlerie

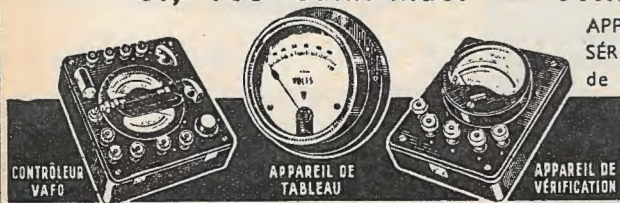
DONON (1897) - BAUDET (1919 Sp) - DAUPHIN 1923) - DELESQUE (1930)

XII

Ateliers DA & DUTILH

81, rue Saint-Maur — PARIS-XI^e

PUBI DADY



APPAREILS de MESURE ÉLECTRIQUE
SÉRIES COMPLÈTES D'INSTRUMENTS
de TABLEAU et de VÉRIFICATION

Ampèremètres - Voltmètres
Wattmètres - Phasemètres
Milliampèremètres

DA (1904) DUTILH (1904)

TRANSPORTS
PASSAGERS
FRET



DESTINATION
AF du NORD et TANGER • A.O.F.-A.E.F.
MADAGASCAR • INDO-CHINE

QUADRIMOTEURS DOUGLAS SKYMASTER
HOTESSES DE L'AIR ET STEWARDS
FORFAITS ET ABBONNEMENTS

T.A.I. 

23, RUE DE LA PAIX - PARIS

BILLET 1935 TÉL. } PASSAGERS : OPE 19-69
FRET : OPE 20-55
AFFRÈTEMT : OPE 53-62

SOC^{TE} EAU ET

ANCIENS ETABLISSEMENTS CH. CIBAUT
S.A. AU CAPITAL DE 250.000.000 DE FRANCS
7 BIS RUE DE TÉHERAN. PARIS 8^{EME}
TEL. CARNOT - 04.40
7 LIGNES GROUPEES

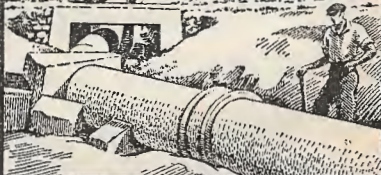
ENTREPRISE
GÉNÉRALE

TRAVAUX DE DISTRIBUTION
D'EAU - DE GAZ
D'AIR COMPRIMÉ

RECHERCHES D'EAU
FILTRATION et STÉRILISATION
ASSAINISSEMENT
ÉPURATION des EAUX USEES

ENTRETIEN DE DISTRIBUTION
DES EAUX DE LA VILLE DE PARIS
DES VILLES DU HAVRE et de CAEN

EXPLOITATION
DES SERVICES PUBLICS
D'EAU et d'ASSAINISSEMENT



CHIDAINE P.C. 06
PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL
LOCHERER 12 | **LABERGÈRE 24**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT | DIRECTEUR COMMERCIAL
NANTES - CAEN - LE HAVRE - LYON - NANCY
MARSEILLE - TOULOUSE - ROSIÈRES EN SANTERRE

ASSAINISSEMENT

Libérez-vous DE VOS PRÉJUGÉS



Pour vos trolleybus
ADOPTÉZ LA LIGNE SOUPLE K.M.
RÉFÉRENCES DE TOUT PREMIER
PLAN

Licence Française
de Kummier et Matter
H. CHADEFAUD & C^{IE}
112-114, B^{IS} HAUSMANN, PARIS 8^{EME}
Tél. EUR. 34-10, H, 12
"LA LIGNE SANS USURE"
"LA LIGNE QUI DURE"

MAISON BREGUET

Sté Ame Capital 310.400.000 frs
19, Rue Didot, PARIS-XIV^{EME} - Tél. Ség. 11-56
USINES : PARIS, DOUAI, DÉVILLE-LES-ROUEN

TURBINES A VAPEUR
GROUPESELECTROGENES
de toutes puissances
MACHINES ÉLECTRIQUES
MOTEURS ANTIGRISOUTEUX



Gro pe Turbo-électrogène

POMPES CENTRIFUGES
CONDENSATION et COMPRESSION de VAPEUR
RÉDUCTEURS et groupes MOTO-RÉDUCTEURS
PROJECTEURS à arc et à incandescence

DEUXIEME LISTE DES DONS POUR LA TOMBOLA
 (s'ajoute à la première liste de « La Rouge et la Jaune » du 1er avril)

AMEUBLEMENT

1 table desserte	offert par	Nash
1 réveil	—	Lip
Bons d'achat	—	Blum (Seves)

MODE ET HYGIENE

3 coupons de drap	—	les Etab. Viala-Pelissier
Coupes de tissu	—	Textile Baillard
3 services de table	—	Paul Perrin
Produits d'hygiene	—	Vade Mecum
Onglier cuir	—	Anonyme

VINS ET LIQUEURS

10 bouteilles liqueurs	—	les Etab. Marie-Brizard
6 bouteilles apéritif	—	les Etab. Saint-Raphaël
1 magnum champagne	—	les Etab. Taittinger
6 bouteilles Royal Potin	—	les Etab. Potin
50 flacons jus d'ananas	—	les Etab. Fruidam
6 bouteilles champagne	—	les Etab. Philipponat
10 bouteilles Kina-Rok	—	les Etab. Nicolas
12 1/2 bouteilles champagne	—	les Etab. Krugg
Liqueurs	—	les Etab. Cointreau
1 colis Bourgogne	—	les Etab. Cauca

DIVERS

1 coffret à bijoux	—	les Etab. Fichet
8 extincteurs	—	les Etab. Técalémit
1 perceuse électrique	—	les Etab. Val d'Or
2 pots peinture	—	les Usines de la Seigneurie
Articles Plexiglas	—	les Etab. Alsthom
6 stylos	—	Mme Lapeyre
Liqueurs, stylos, porte-mines	—	Entreprise Génie Civil
Jouets en caoutchouc	—	S.I.T.
Livres	—	les Editions Marcus
2 kilogs café	—	M. Lemoigne
Livres	—	M. Moreau
Abonnement	—	La Technique Moderne



DE LA PART DES CAMARADES ARMEMENT

BAL DE L'ARMEMENT

NOTA. — Les articles recevront de nouveaux numéros pour tenir compte de la suppression de l'ancien article 9 et de l'addition des articles 18 bis et 18 ter.

Le grand bal annuel de l'Armement aura lieu le samedi 20 mai 1950, à partir de 22 heures, dans les salons du Cercle National des Armées, place Saint-Augustin.

Donné au profit des œuvres sociales de la Direction des Etudes et Fabrications d'Armement, il sera placé sous la présidence d'honneur de M. le Président de la République, et présidé effectivement par M. le Ministre de la Défense Nationale.

La tenue de soirée est de rigueur.

Les cartes d'entrée, au prix de 600 francs, devront être retirées aux secrétariats :

— de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Armement, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin (7^e). Tél. : LIT. 41-90, poste 229 ;

— du Cercle National des Armées (8^e). Tél. : LAB. 29-70 ;

— du G.P.X., 12, rue de Poitiers (7^e). Tél. : LIT. 52-04.

Les élèves des grandes écoles bénéficieront de cartes d'entrée, strictement personnelles, au prix de 300 francs.

I. - PORT ET USAGE DU TITRE D'INGÉNIEUR

Nos lecteurs trouveront ci-dessous un projet de loi relative au port et à l'usage du titre d'ingénieur et un projet de décret relatif à la composition et à l'organisation de la Commission interministérielle du titre d'ingénieur, créée par la loi précédente ; ces deux projets établis par la F.A.S.F.I.

Nous prions ceux de nos camarades, qui auraient des observations et propositions intéressantes à présenter, de nous les faire parvenir aussitôt que possible et en tout cas, avant le 20 mai.

Projet de loi relative au port et à l'usage du titre d'ingénieur

TITRE PREMIER

DU TITRE D'INGENIEUR

Article premier. — Nul ne peut porter le titre d'ingénieur, ou un titre dans lequel entre le terme « ingénieur », ou user de ce titre, que dans les conditions définies par la présente loi.

Art. 2. — Il est créé une « Commission interministérielle du titre d'ingénieur » dont la composition et le règlement seront fixés par un décret rendu sur la proposition des ministres intéressés.

La commission instituée par l'article 2 de la loi du 10 juillet 1934 s'appellera dorénavant : « Commission des diplômés d'ingénieurs ».

Art. 3. — Seuls ont droit au titre d'ingénieur :

1° les titulaires d'un diplôme d'ingénieur délivré conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1934 ;

2° les fonctionnaires auxquels l'Etat, les départements et les communes attribuent le titre d'ingénieur selon des modalités définies après avis conforme de la Commission interministérielle du titre d'ingénieur ;

3° les étrangers, ainsi que les Français ayant résidé à l'étranger, possédant un des titres d'ingénieur admis en équivalence par la Commission des diplômés d'ingénieurs dans les conditions définies à l'article 6 de la loi du 10 juillet 1934, et acquis dans un pays reconnaissant le principe de la réciprocité pour l'équivalence des titres français.

Toutefois, les Français visés au précédent alinéa possédant un des titres d'ingénieur admis en équivalence par la Commission des diplômés d'ingénieurs et acquis dans des pays ne reconnaissant pas le principe de la réciprocité pourront, sur avis conforme de la Commission précitée, être autorisés à porter le titre d'ingénieur et à user de cette qualité.

4° Les personnes de nationalité française, les citoyens de l'Union française et, exceptionnellement, les étrangers, même ressortissant de pays n'admettant pas le principe de réciprocité, qui, en raison de services éminents rendus dans les sciences de l'ingénieur, auront été autorisés à porter le titre d'ingénieur et à user de cette qualité par décision du Président du Conseil, prise sur proposition motivée de la Commission interministérielle du titre d'ingénieur.

Art. 4. — L'emploi d'abréviations à la suite du titre d'ingénieur est interdit, sauf s'il s'agit d'abréviations des titres d'ingénieurs diplômés approuvés par la Commission des diplômés d'ingénieurs et publiées au « Journal Officiel ».

L'article 12 de la loi du 10 juillet 1934 est abrogé.

TITRE II

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 5. — Les fonctionnaires de l'Etat, des départements et des communes, possédant le titre d'ingénieur en application des règlements en vigueur à la promulgation de la présente loi, conserveront le droit de porter ce titre à condition qu'il soit toujours utilisé au complet et tel qu'il est défini par les règlements précités.

Ces derniers continueront à justifier l'attribution du titre d'ingénieur jusqu'à ce qu'ils aient été confirmés ou révisés après avis conforme et motivé de la Commission interministérielle du titre d'ingénieur à laquelle ils devront être soumis dans le délai d'un an.

(Les articles 6 et 7 fixent les conditions, sous lesquelles toute personne ne rentrant pas dans l'une des catégories visées à l'article 3 et à laquelle une situation antérieurement acquise aura conféré le titre d'ingénieur pourra obtenir le droit au port et à l'usage de ce titre ; et sous lesquelles toute école habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur au titre de la loi du 10 juillet 1934 pourra faire régulariser collectivement le droit au port et à l'usage du titre par les anciens élèves appartenant aux promotions antérieures à la date d'autorisation de délivrer le diplôme.)

TITRE III

PENALITES

Art. 8. — Les infractions aux dispositions de la présente loi sont réprimées conformément à l'article 259 du Code pénal.

Tout groupement d'ingénieurs régulièrement constitué est habilité à porter plainte contre les infractions aux dispositions de la présente loi et à se constituer partie civile.

TITRE V

DISPOSITION GENERALE

Art. 9. — La présente loi est applicable aux pays de l'Union Française.

Projet de Décret relatif à la Composition
et à l'Organisation de la Commission
Interministérielle du Titre d'Ingénieur

Article premier. — La Commission interministérielle du titre d'ingénieur est composée :

1° des représentants de l'administration à raison d'un pour chacun des ministères ou secrétariats d'Etat formant des ingénieurs ou ayant des ingénieurs dans ses cadres, et d'un pour le ministère des Affaires étrangères ;

2° des représentants des ingénieurs en nombre égal aux représentants de l'administration ;

3° de 5 personnalités choisies parmi le personnel des écoles publiques ou privées formant des ingénieurs (personnel de direction, personnel enseignant, membre des Conseils d'administration ou de perfectionnement) ;

4° de 2 Conseillers d'Etat.

Art. 2. — La désignation des représentants des ingénieurs appartient au Ministre ayant l'enseignement technique dans ses attributions. Il les choisit sur une liste comportant un nombre de propositions double du nombre des membres à nommer et établie par le Groupement le plus représentatif des anciens élèves d'écoles habilitées à délivrer le diplôme d'ingénieur au titre de la loi du 10 juillet 1934.

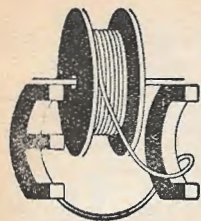
Art. 3. — Les Conseillers d'Etat sont désignés par le Président du Conseil d'Etat. L'un d'eux préside la Commission du titre d'ingénieur, le second en est le vice-président.

L'article 4 fixe les conditions dans lesquelles la Commission délibère : notamment vote par bulletins secrets à la majorité absolue des votants, dont le nombre doit dépasser la moitié des membres en exercice.

Toutefois, les propositions prévues au paragraphe 4 de l'article 3 de la loi sur le port et l'usage du titre d'ingénieur, ne pourront être formulées qu'autant qu'elles réuniront les deux tiers au moins du nombre des votants.

Art. 5. — La Commission peut entendre toute personne qualifiée susceptible de l'éclairer.





ELECTRO-CABLE

Tous Conducteurs nus et isolés pour l'électricité
Tapis en caoutchouc - Tissus caoutchoutés

62, AVENUE D'ÉNA, PARIS (16^e) - PASSY 03.60

LES BEAUX MEUBLES

de fabrication garantie s'achètent aux

ÉTS LARODIE & HOUNAU

162, Rue de Charenton à PARIS

Métro : Reuilly-Diderot

Hounau 1899

LES ÉTABL^{TS} MARÉCHAL

38, Rue Marbeuf, Paris

*Toiles cizées, Simili-cuiz, Tissus
caoutchoutés, Feuilles plastiques.*

Berthaud (07) - Boucher (20 Spé) - Trotabas (22)

APPLEVAGE

78, RUE VITRUVÉ - PARIS-20^e

Téléphone : ROquette 95-50

TOUS APPAREILS DE LEVAGE, DE MANUTENTION
DE TRACTION, DE TRANSPORT PAR CABLES
CHARIOTS ELEVATEURS

USINES A ROUSIES (NORD) ET A PARIS

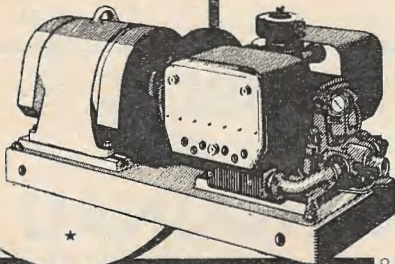
COMPRESSEURS D'AIR

*à refroidissement
par air*

ABG

ÉQUIPEMENTS
FIXES ET MOBILES
DE 10 A 100 CV

CONSTRUCTION
DE HAUTE QUALITÉ
ENCOMBREMENT RÉDUIT



ABG DEPARTEMENT COMPRESSEURS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 000 000 DE FRANCS

3, IMPASSE THORETON - PARIS (XVI^e) - TÉL. VAUGIRARD. 68-40

DURCIT

EN
24 heures

RÉSISTE
À
1300°

CIMENT FONDU LAFARGE

S.A. DES CHAUX ET CEMENTS

DE LAFARGE ET DU TEIL

32, AVENUE DE NEW-YORK PARIS 10^e
R.L.E. 72-00

POTASSE ET ENGRAIS CHIMIQUES

Soc. Anon. au capital de 400 millions de francs

10, avenue George-V - PARIS-VIII^e

Tél. : ÉLYsées 85-78

PEC



ENGRAIS PEC

Complexes granulés
ou composés pulvérulents
équilibrés et à haut dosage

Engrais Horticoles PEC



MASQUES RUBSAN

FABRICATION KREMLIN

ESSAI DU LABORATOIRE CENTRAL DES
SERVICES CHIMIQUES DE L'ÉTAT, LE BOUCHET
ÉLIMINE L'AZUR DE METHYLÈNE . . . 98,5 %
LES POUSSIÈRES DE SABLES. 99,5 %

CONCESSIONNAIRE

L. BINOCHÉ & C^{IE}

30 RUE AMELOT
PARIS XI^e
ROQ. 83-40

LYON - 37 RUE J. RÉCAMIER - LALANDE 60.81

II. - ENSEIGNEMENT POST-SCOLAIRE

L'ingénieur doit suivre de très près les progrès des techniques dans lesquelles il est spécialisé. Les conférences et revues professionnelles l'aident dans cette voie.

Par contre, il éprouve plus de difficultés à se tenir au courant de l'évolution des sciences générales (mathématiques, mécanique, physique, chimie, etc.) qui sont à la base de son métier. M. METRAL (1920 N), Président de l'Association des anciens élèves de l'École des Mines de Paris, en signalait un exemple au cours d'une des dernières réunions de la Commission : la complexité du travail en commun d'ingénieurs de 25 à 45 ans, dans un même bureau d'études de mécanique, du fait de la différence des moyens mathématiques à l'usage desquels ils sont entraînés.

Une Commission a été constituée à la F.A.S.F.I. pour examiner les points suivants (et tous autres qui paraîtraient intéressants) :

1° Quelles conférences ou cours « post-scolaires » sont actuellement organisés en France, et plus particulièrement à Paris, par les Sociétés scientifiques ou techniques, les écoles, les associations d'anciens élèves ou autres groupements ?

2° Ces conférences constituent-elles un ensemble satisfaisant au point de programme, niveau et cohérence ?

3° Dans l'affirmative : établissement d'un document d'information très complet à faire diffuser par la F.A.S.F.I. dans toutes les associations adhérentes.

4° Dans la négative :

— rechercher quel pourrait être l'organisme de coordination existant ou à créer ;

— définir les grandes lignes des programmes des conférences de « mise à jour » des connaissances générales de l'ingénieur et le caractère particulier à donner à ces conférences (difficultés dues aux différences d'âge et de formation).

5° Examiner les moyens de faire bénéficier la province de cette organisation :

— répétition des conférences par les soins des Unions régionales ;

— édition des conférences pour les isolés.

En ce qui concerne les ingénieurs de l'École Polytechnique, nous signalons à la Commission susvisée le but et le fonctionnement des conférences polytechniciennes.

Nous saurons gré aux camarades que ces questions intéressent de nous communiquer leurs observations et surtout des propositions constructives : nous faisons appel notamment aux groupes X et en particulier aux groupes provinciaux.

(N.D.L.R.).



TRIBUNE DES GROUPES AFFILIÉS

I. GROUPE PARISIEN (G. P. X.)

Le Secrétariat, 12, rue de Poitiers (Tél. : Littré 52-04), est ouvert tous les jours, de 14 h. 30 à 18 h. 30 et le samedi de 14 h. 30 à 16 h. 30 sauf les veilles de fêtes.

Pour toute demande comportant une réponse, joindre une enveloppe timbrée. C.C.P. 2166-36.

PROGRAMME DES REUNIONS

Visite chez les grands couturiers.

Se reporter à la « La Rouge et la Jaune » du 1er avril.

Mercredi 3 mai, à 20 h. 30 :

Deuxième manche du tournoi de bridge X-Centraux, à 20 h. 30, à la Maison des Centraux, rue Jean-Goujon.

Samedi 6 mai, à 15 heures :

Visite au Banc de Vitry.

Rendez-vous, à 15 heures, 95, avenue de Joinville, à Vitry.

Moyens de transport : voitures personnelles ; train : départ Paris-Orsay, 14 h. 27 et Paris-Austerlitz, 14 h. 31 ; arrivée à Vitry-sur-Seine, à 14 h. 47.

S'inscrire au Secrétariat.

Participation aux frais : 50 francs par personne.

Se renseigner la veille au Secrétariat sur les modifications éventuelles des horaires des trains.

Dimanche 7 mai :

Fête du point « gamma » à l'Ecole.

Jeudi 11 mai :

Bal de l'X à l'Opéra.

Samedi 13 mai, à 15 heures :

Visite des laboratoires de l'Institut du Pétrole, à Rueil.

Promenade et goûter dans les jardins de l'Institut.

Rendez-vous, à 15 heures, à l'Institut du Pétrole, place Bir-Hakeim, à Rueil.

Moyens de transport : voitures personnelles ; autobus 158 (départ du pont de Neuilly ; descendre : rue Casanova).

S'inscrire au Secrétariat en indiquant éventuellement le nombre de places disponibles dans les voitures.

Participation aux frais : 100 francs par personne.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS CIVILES ET INDUSTRIELLES

Société Anonyme au Capital de 48 millions de francs

Siège Social : 10, Passage René - PARIS-XI^e

R. C. Seine 78.269

Tél. : VOLtaire 27-37

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

CONSTRUCTION D'USINES - SPÉCIALITÉ DE BÉTON ARMÉ

REVÊTEMENTS ANTI-ACIDE POUR SOLS D'USINES

P. RODARY (19 S) Administrateur Directeur Général

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

48, Boulevard Latour-Maubourg - PARIS-VII^e

Tous procédés géophysiques : magnétiques, gravimétriques, électriques, telluriques, sismiques

Recherches de pétrole, houille, minerais - Génie Civil - Hydrologie.

DR G^{AL} MIGAUX 1916

PH. JARRE

(1900)

PHOTOS AÉRIENNES
LEVÉS AÉRIENS

Sté L'AÉROTOPOGRAPHIE
CABINET JARRE

GÉODÉSIE - TOPOGRAPHIE
BUREAU D'ÉTUDES

31, Rue Monge - PARIS

France et Union Française

Tél. : Odéon 48-48

ASPIRINE

USINES DU RHÔNE

la grande marque française

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

Livre à l'Industrie :

K Cl à 60 % de K² O

et à l'Agriculture :

SYLVINITE à 18 % K¹ O

K Cl à 40 et 49 % K² O

So^t K¹ à 48 % K² O



Tous renseignements à la
SOCIÉTÉ COMMERCIALE des POTASSES D'ALSACE

PARIS, 7, Rue de Logelbach
MULHOUSE, 2 bis, Rue du 17-Novembre
et dans les Bureaux régionaux

Sécurité

*toute la
robinetterie
industrielle*

J.C. COCARD

LILLE, 32 à 42, rue de Valenciennes - Tél. 906-21
PARIS (8^e), 49, rue de Lisbonne - Tél. WAG. 19-60

R. C. Lille 10.583

PERPER

En regardant l'IMAGE
donnée par le
CHAUDIMÈTRE "BAILEY"
vos chauffeurs obtiendront une
CHAUFFE CORRECTE



CONTROLE BAILEY
3, Rue Castex - PARIS (4^e). ARC. 10.78

ENTREPRISE **DESCHIRON**

S. A. R. L. CAPITAL 100.000.000 DE FRANCS
126, Boulevard Auguste-Bianqui - Paris (13^e)
Port-Royal 11-95

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
TRAVAUX SOUTERRAINS
TRAVAUX EN RIVIÈRE

VOIES FERRÉES
ROUTES ET AUTOROUTES
TERRAINS D'AVIATION
MÉTROPOLITAIN - OUVRAGES D'ART
BATIMENTS INDUSTRIELS
EGOUTS - FONDATIONS

Michel DESCHIRON 1938

Dimanche 14 mai :

Excursion de Paris à Dammartin-en-Goële.

Mme LEGRAND nous présentera l'église de Dammartin (XV^e siècle), le séminaire des oratoriens à Juilly, le château de Nantouillet.

Moyens de transport : voitures personnelles (indiquer éventuellement au Secrétariat le nombre de places disponibles).

Rendez-vous, à 14 h. 30, devant l'entrée du séminaire des oratoriens, à Juilly.

S'inscrire au Secrétariat.

Participation aux frais : 150 francs par personne.

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le bulletin du mois d'avril, il n'y aura pas ce jour de promenade à pied organisée.

Samedi 20 mai, à 15 h. 30 :

L'ancien domaine de Colbert, à Sceaux, et le nouveau Musée de l'Île-de-France, présentés par Mme LEGRAND.

Rendez-vous, à 15 h. 30, au château.

Moyens de transport : voitures personnelles ou métro ligne de Sceaux (descendre à Bourg-la-Reine).

S'inscrire au Secrétariat.

Participation aux frais : sera indiquée au moment de l'inscription.

Dimanche 21 mai, de 16 h. 30 à 19 h. 30 :

Thé dansant à la Maison des X, 12, rue de Poitiers.

Danse : dans les salons du rez-de-chaussée.

Bridge : dans les salons du premier étage.

Entrée gratuite aux Elèves en uniforme, aux Membres du G.P.X et à leurs invités.

Mercredi 24 mai, à 21 heures :

Soirée chez les chansonniers, en commun avec le Groupe des Centraux de Paris : « La Lune Rousse ».

S'inscrire au Secrétariat.

Date limite d'inscription : 14 mai.

Vendredi 26 mai, à 22 h. 30 :

Départ du voyage de Pentecôte, à Constance.

Dimanche 4 juin :

Visite, sous la conduite de Mme LEGRAND, de l'exposition de la Vierge dans l'Art français, au Petit-Palais.

S'inscrire au Secrétariat.

L'heure du rendez-vous et le montant de la participation seront précisés au moment de l'inscription.

Dimanche 11 juin, à 10 h. 30 :

Le Musée de Marmottan, présenté par Mme LEGRAND.

Rendez-vous, à 10 h. 30, 2, rue Louis-Boilly (16^e) (métro : Muette).

S'inscrire au Secrétariat.

Participation aux frais : 130 francs par personne.

Dimanche 18 juin :

Rallye auto en commun avec le Groupe des Centraux de Paris.

Départ de Paris, entre 9 heures et 11 heures (l'emplacement du contrôle de départ sera précisé ultérieurement).

Déjeuner en cours de route, tiré des sacs ou au restaurant, à la diligence de chacun.

Arrivée à Fontainebleau : dans le courant de l'après-midi.

Apéritif dansant, à partir de 16 h. 30.

Dîner à 19 heures, suivi de la proclamation des résultats ; distribution des prix aux concurrents et remise à l'Ecole gagnante de la Coupe offerte par la Municipalité de Fontainebleau.

— Droit d'inscription : 300 francs par voiture.

— Apéritif dansant, dîner (boisson et service compris), ensemble : 800 francs par personne.

S'inscrire au Secrétariat, à partir du 15 mai.

Samedi 24 juin :

Soirée à la Maison Internationale de la Cité Universitaire, donnée à l'occasion de la clôture des journées sportives auxquelles participeront les Ecoles militaires britanniques, belges, hollandaises et françaises.

TENUE DE SOIREE

Dans la salle de théâtre, à 21 h. 30 précises.

La troupe et l'orchestre de l'Opéra-Comique feront entendre :

« LA VIE DE BOHEME »

Dans la salle de danse :

Bal, de 21 h. 30 à l'aube.

Il est rappelé que les membres du groupe peuvent obtenir des cartes d'invitation en s'adressant au Secrétariat : 12, rue de Poitiers.



II. - X-MEMORIAL

La messe traditionnelle pour le repos de l'âme des Polytechniciens décédés aura lieu le mercredi 17 mai 1950, à onze heures, à Saint-Etienne-du-Mont.

Une quête sera faite pendant la messe pour les frais de l'œuvre et pour les pauvres de la paroisse.

Les camarades qui ne pourraient pas assister à la messe sont instamment priés de contribuer à ces frais par une offrande.

Toute la correspondance doit être adressée au Général PENEL, 59, avenue de la Bourdonnais, Paris-7^e (INV. 55-77), et les mandats ou chèques postaux au nom de l'Association du Mémorial des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique, C.C.P. 698-41, Paris.

Le service protestant aura lieu le dimanche 18 juin 1950, à 10 h. 30, en l'Eglise Réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, comme les années précédentes, en souvenir des camarades défunts.



III. - GROUPE X-AUTOMOBILE

Prochaine réunion le mercredi 17 mai, à la Maison des X. Dîner préalable, à 19 h. 45.

Exposé de Charles FAROUX (92) sur le Rallye de Monte-Carlo et les rallyes automobiles en général.

S'inscrire auprès de SERRATRICE, 40, avenue Marceau (8^e), Tél. : BAL. 00-41.

S. A. T. A. M.

SOCIÉTÉ ANONYME POUR TOUS APPAREILLAGES MÉCANIQUES

Capital : 384.000.000 de francs

99. Avenue du Général Leclerc, LA COURNEUVE — Tél. Flandre 10-80, 11-91

DISTRIBUTEURS D'ESSENCE : Installations de mesurage et de distribution d'hydrocarbures.

MATÉRIEL DE GRAISSAGE ET DE STATION-SERVICE.

MATÉRIEL FRIGORIFIQUE : Toutes applications du froid depuis 200 jusqu'à 200.000 F/H p. unité

Service Froid : 17 bis. Boulevard Pasteur, Paris 15^e - Tél. Suffren 19-01

ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU

Société anonyme Capital 416.000.000 de francs - Siège social : 82, Rue de Courcelles, PARIS (VIII^e)
Téléphone : WAGRAM 55-60, 55-61, 55-62 — Télégrammes : PARACIERS PARIS

ACIÉRIES à LA PLAINE SAINT-DENIS (Seine)
à OUTREAU (Pas-de-Calais)

MOULAGES D'ACIER

**ACIERS AU MANGANESE, ACIERS SPECIAUX
CONVECTISSEURS ROBERT, FOURS ELECTRIQUES, FOURS MARTIN**

HAUTS FOURNEAUX A OUTREAU

FONTES HÉMATITES

FERROMANGANÈSE

SPIEGELS à toutes tenours

Le Matériel Téléphonique

46, quai de Boulogne, BOULOGNE - BILLANCOURT (Seine)

TÉLÉPHONIE

RADIO L. M. T.

REDRESSEURS SELENOFER

P I C

43, RUE ROYALE, 43

FONTAINEBLEAU

(Seine-et-Marne)

Tél. 29-81, 31-21, 24 et la suite

**MATERIEL
DE MINES**

ÉQUIPEMENTS

COMPLETS DE

SIÈGES

D'EXTRACTION

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

HENRI ROGIER

16, Avenue du Colonel Bonnet
PARIS-XVI-

Cabinet fondé le 1^{er} Juillet 1947

Envoi d'une circulaire explicative sur demande

BUREAU D'ÉTUDES FINANCIÈRES

Société Technique d'Études Mobilières et Industrielles

S. O. T. E. M. I.

Société Anonyme au Capital de 15.000.000 de Francs

6, rue des Petits-Pères, PARIS-2^e - Tél. : CEN. 29-90

Trente ans d'expérience mis à votre disposition pour
vous aider dans la gestion de votre portefeuille de
valeurs mobilières. P. BROSSÉ (1922)

TURBINES HYDRAULIQUES
ÉQUIPEMENT DES GRANDS BARRAGES
ET DES CENTRALES HYDRO-ELECTRIQUES
ÉQUIPEMENT DE RÉSEAUX D'IRRIGATION
RECHERCHES ET ESSAIS
SUR MODÈLES RÉDUITS

ETS NEYRPIG

Société anonyme au capital de 210 millions de frs

GRENOBLE
Avenue de Beauvert
B.P. 52 Télégr. NEYRPIG
Tél. 55-30 (6 lignes)

PARIS
155, Bd. Haussmann
Télégr. PANEYRPIG PARIS
Tél. BALZAC 03-12

PALPLANCHES SENELLE

Murs et Quais maritimes et fluviaux
Batardeaux - Renflouements
suivant le tracé GABIONNE

Société Métallurgique de SENELLE-MAUBEUGE

50, rue La Boétie - Paris (8^e) ÉLY 88-41

Entreprise BOLLARD et C^{ie}

Société Anonyme au capital de 75.000.000 de frs
Siège social : 5, rue des Reculettes, Paris-13^e
Tél. GOBELINS 06-35 - R. C. Seine 291.682 B

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS mécaniques
et à la main - BATTAGE de PIEUX
TRAVAUX D'EAU

OUVRAGES D'ART - BÉTON ARMÉ
PIERRE DE TAILLE - BATIMENTS

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LA
COMPAGNIE ALGÉRIENNE
de CRÉDIT et de BANQUE

Capital : 750 millions de frs entièrement versés
Siège soc. : PARIS, 50, r. d'Anjou

TOUTES OPÉRATIONS de BANQUE
de BOURSE et de CHANGE

Agences en France, Algérie, Tunisie et Maroc
y compris Tanger, ainsi qu'au Liban et en Syrie

WINTER

KAUFFMANN (43)

TOUT L'OUTILLAGE
pour
BOIS et MÉTAUX

Ets. **WINTER**

FONDÉS EN 1902

14-24, RUE GUILHEM, PARIS XI - ROQ. 97.84

ATELIERS DE CONSTRUCTION
MÉCANIQUE

110, Boulevard de Strasbourg - Téléphone : TRE 07-28
NOGENT s/MARNE (Seine)

HENRI BOUR

RÉDUCTEURS DE VITESSE

A vis sans fin

A engrenages

Manchons
Élastiques
Rigides

IV. - MAISON DES X

La mise en peinture et l'amélioration de l'éclairage de l'escalier principal, qui conduit au premier étage, apportent une sensible modification dans l'entretien de notre « Maison ».

Chacun pourra se rendre compte de l'effort entrepris, pour lui donner l'éclat qu'elle mérite.

Voitures. — Pendant les heures des repas de promotion, sans écarter la possibilité d'admettre trois ou quatre voitures dans la cour de l'immeuble, il est certain, qu'au delà de ces derniers chiffres, l'impossibilité existe.

Le concierge a reçu à ce sujet toutes les instructions de détail.

V. - GROUPE X-JURIDIQUE

11 mai, 21 heures, 274, boulevard Saint-Germain. La spoliation des entreprises de presse.

GENIN (1920), COMPAIN (1923).

VI. - GROUPE X-AVIATION

Le prochain dîner-causerie du Groupe aura lieu à l'Aéro-Club, 6, rue de Galilée, Paris-16^e, le mercredi 24 mai, à 19 h. 45, sous la présidence de CAQUOT (99).

Selon le programme des précédentes réunions, l'Ingénieur HUREL, Directeur de Bureaux d'Etudes d'Aviation, parlera des « Progrès techniques de l'avion et travaux récents susceptibles d'en accroître le rendement ».

S'inscrire auprès de PRADAL (37), 4, square Rapp, Paris-7^e, ou lui téléphoner à l'ISTA (INV. 37-82), avant le 22 mai.



HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Un certain nombre de camarades s'intéressent aux questions d'histoire et d'archéologie. Il n'existe entre eux aucun lien, malgré tout l'intérêt qu'il pourrait présenter.

Nous prions les camarades qui s'intéressent à ces questions de nous faire parvenir leur nom et leur adresse avec l'indication des sociétés auxquelles ils appartiendraient éventuellement.

La « Rouge et la Jaune » en publiera la liste.

I. - POINT GAMMA 1950

Comme chaque année, à la même époque, vos conscrits vous invitent à venir nombreux leur rendre visite et retrouver notre vieille Ecole en pleine liesse le jour du Point Gamma.

Cette année, le 7 mai, trois promotions vous ont préparé un Point Gamma sensationnel.

- 6 Caissiers ;
- 3 Khomiss ;
- 600 exécutants ;
- 26.000 mètres de câble électrique ;
- 10.000 mètres de câble téléphonique ;
- 200 haut-parleurs ;
- 2 tonnes de peinture ;
- 8.000 bouteilles de toutes sortes ;
- 10.000 pièces de verrerie...

pour réaliser 41 binets, chiffre encore jamais atteint.

Vous retrouverez, à côté des binets traditionnels qui vous rappelleront autant de bons souvenirs — Binet Tir, Binet Bombardement, Binet Arabe — toute une pléiade de Binets d'une inspiration toute moderne — Binet Soucoupes volantes, Binet Lune, Binet Hiroshima — et de nombreux autres orientés vers le même thème : O.N.U. Vous pourrez ainsi, grâce à nos électro-cars perfectionnés, passer de Venise à Tien-Tsin, ou de Mourmansk à Port-en-Bessin.

Toute l'Ecole vous est à nouveau ouverte et vous n'y verrez plus nos chantiers de démolition qui encombraient la cour lors des Points Gammas précédents.

Vous pourrez aussi visiter notre nouveau bâtiment, le « Joffre », enfin complètement terminé.

Vous ne voudrez pas laisser passer une aussi bonne occasion de retrouver votre Ecole et vous viendrez tous à nouveau parcourir les sesquis du « Foch » et du « Joffre » et vous désaltérer dans tous nos Binets.

Rendez-vous le 7 mai, de 14 h. 30 à 24 heures, jusqu'au feu d'artifice qui clôturera cette grande fête de bienfaisance.

Cartes à l'entrée.



II. - CONFÉRENCES POLYTECHNICIENNES

Il est rappelé que le programme des conférences polytechniciennes de la 14^e série a été publié dans « La Rouge et la Jaune » du 1^{er} mars 1950.

Prière d'adresser le montant de la cotisation (450 francs) au C.C.P. de M. DUCAY, n° 1533-24, Paris.

Les textes seront adressés aux abonnés, au fur et à mesure de leur tirage en lithographie.

BOURJOIS

Parfums

PARIS

*

R. BOLLACK (09) R. LUCAS (22)
E. DIGOL (23) R. BOLLACK (27) E. BOELLE (44)

Société des Carrières de Pagnac et du Limousin

Siège Social : 2, Rue Deverrine, LIMOGES - Tél. 58-64
Bureau à PARIS, 39, Rue Dareau - Tél. Gob. 84-50

PAGNAC - LIMOUSIN

Société Anonyme au capital de 60.000.000 de francs

Matériaux de Viabilité et de Construction

**50.000 tonnes
immédiatement disponibles**

*Pierre cassée — Gravier
Gravillons, Mignonnette, Sables*

Carrière de Pagnac à Verneuil-sur-Vienne

Embranchement particulier

LAMARCHE (94) BERGEROL (95) des AULNOIS (23)

GROS APPAREILLAGE ELECTRIQUE

HAUTE & BASSE TENSION

pour l'équipement des réseaux
et des installations industrielles

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

GARDY

32, Rue Chardon-Lagache, PARIS-16*

G. MANDRAN (1919 N)

UNION SIDÉRURGIQUE DU NORD DE LA FRANCE

USINOR

S. A. au capital de 12 milliards

Siège Social et Direction Générale : 14, Rue d'Athènes
PARIS

Services Centraux et Direction Commerciale :
VALENCIENNES

**TOUS PRODUITS
SIDÉRURGIQUES**

Usines à DENAIN, VALENCIENNES, HAUTMONT
LOUVOIROIL, MONTATAIRE, ANZIN

ÉTABLISSEMENTS DAYDÉ

S. A. R. L. au Capital de 80 millions

28-30, rue de Chazelles - PARIS (14^e)

Tél : CAR. 79-96

TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

J. DAYDÉ 1911 - HOBEL 1897 - J. BESNARD 1922 - DE LA GODRE 1942

RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS

S. A. au capital de 150 millions de francs

Siège Social : 52, rue de la Bienfaisance - PARIS (VIII^e)

Registre du Commerce Seine n° 46.402

Tél. ; LABorde 76-27, 76-28 et 76-29

AGENCES A :

BEYROUTH - ISTAMBUL - MONTEVIDEO
CASABLANCA - LIBREVILLE - NIAMEY

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXPLOITATION DE RÉSEAUX FERRÉS

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

ET DE

TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS

Téléphone : ÉLYSÉES 77-90

BÉTON ARMÉ - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES

M. BILLIARD - Prés. Dir. Gén. (1906)
M. TROUIS - Administrateur (1906)
M. SAULETEL - Dir. Gén. Adj. (1925)
M. BELLET - Sec. Gén. (1937)
M. LEFEBVRE (1936) - M. BART (1942)

SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES DE LA MEILLERAIE

Capital 18.000.000 - Siège Social: Pouzauges (Vendée)

Siège d'exploitation : La Meilleraie (Vendée)

Bureau à Paris : 43, Rue du Rocher - 8^e

Pierre cassée - Gravières - Gravillons - Sable
400.000 tonnes par an

Livraison rapide - Délai assuré

Bégurier (18) Adm. Geoffroy (18) Adm. Eugène (39) Mr.

SONDAGES - INJECTIONS - FORAGES

Entreprise P. BACHY

41, avenue du Colonel-Bonnet - PARIS-XVI^e

Tél. : JASmin 68-02 et 03

30, rue du 11-Novembre, Saint-Étienne (Loire)
Tél. : 88-02

Les Tillolots, Mauriac (Cantal) - Tél. : 177

18, boulevard Baudin, Alger - Tél. : 308-49.

Rue Saint-Augustin, Tunis - Tél. : 806-88.

Place de la Gare, Casablanca - Tél. : A 08.04.

38 bis, rue de Thiong, Dakar - Tél. : 32-68.

133, boulevard Charner, Saïgon - Tél. : 20-818.

A. THIMEL (05) - P. BACHY (09) - G. MESLIN (09) - R. POSTEL (13)
G. MESSUD (25) - J. WOLLER (31) - J.-G. DURAND (30) - H. FAURE (48)

ATELIERS BRILLIE FRÈRES

48, avenue de la Porte de Villiers

LEVALLOIS-PERRET - (Seine)

Téléphone : PEReire 44-44

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE
DE L'HEURE
ENREGISTREURS de PRÉSENCE
CHRONOMETRIE INDUSTRIELLE

MARX 21

BREVETS D'INVENTION

MARQUES MODÈLES

Ancien Cabinet BLOUIN, fondé en 1893

P. COLLIGNON (1925)

Ingénieur-Conseil en Propriété Industrielle

6, rue de Madrid, PARIS-8^e - Lab. 13-54

DEMANDES DE BREVETS EN FRANCE
ET A L'ÉTRANGER - ÉTUDES ET RECHERCHES
Tous renseignements détaillés sur demande

EMULSIONS DE BITUME
TOUS TRAVAUX ROUTIERS



39, rue du Colisée - Paris-8^e

TÉL. : ÉLY. 39-63 à 39-67

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

N. B. — Les personnes qui nous envoient des textes à insérer sont instamment priées d'y joindre le montant des frais calculé au moyen des tarifs portés au bas des pages sans attendre qu'il leur soit réclamé. Elles nous feront ainsi économiser un travail important de secrétariat et des frais de correspondance non négligeables.

I. - CARNET POLYTECHNICIEN (1)

PROMO 1882

Décès : 29-1-50, Versailles, PETIT, Ingénieur principal honoraire chef P.-L.-M.

PROMO 1888

Décès : 18-3-50, Colonel A. B. MAYOUX.

PROMO 1891

Décès : 7-3-50, Mme NINCK fait part de la mort subite de son mari, André NINCK, Inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées, Nancy, 6, rue des Bégonias.

PROMO 1900

Naissance : PERARD annonce la naissance de son quinzième petit-enfant Jean-Marie PIEL MELCION D'ARC.

PROMO 1902

Naissances : DULCHE annonce naissances de ses 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e petits-enfants : Odile BURGUIERE, 9-8-47, petite-fille de BURGUIERE (promo 88); Georges CHOCHÉPRAT, Saïgon, 22-1-48; Olivier MARTINET (promo 32) 12-11-48; Patrick DULCHE, Saïgon, 10-11-49; Jeanne BURGUIERE, 5-12-49.

PROMO 1904

Naissance : LOMBARD annonce la naissance au Havre de son douzième petit-enfant François MERLIN, fils de MERLIN (1936), arrière petit-fils de BOURQUELOT (1875) et RAMBAUD (1876).

PROMO 1904

Mariage : 15-4-50, BALLIF fait part du mariage de sa fille Marie-Reine avec M. Gilles GOHIN.

PROMO 1905

Naissance : PRANGÉY fait part de la naissance à Nancy de son cinquième petit-fils et sixième petit-enfant, Thierry MARCUS, arrière petit-fils de MARCUS (1875) et de BONAFOUS (1876).

PROMO 1907

Mariage : SOUDAN fait part du mariage de sa fille Marie avec le Capitaine Christian de SAINT-VICTOR.

PROMO 1908

Naissances : BROCHU annonce la nais-

sance de ses onzième et douzième petits enfants, Benoît BROCHU, à Pnom-Penh, 29 janvier, et Vincent BROCHU à Evreux, le 2 avril.

PROMO 1909

Mariage : LARNAUDIE fait part du mariage de son fils José LARNAUDIE de FERRAND PUGINIER avec Mlle Odile d'EUDEVILLE.

PROMO 1910

Mariages : 18-2-50, LASABATIE fait part du mariage de sa fille Jacqueline avec Claude JACQUEMIER (1945).
21-3-50, Chicago, DARGENTON fait part du mariage de sa fille Françoise avec Pierre MAILLET (1943).

PROMO 1911

Décès : 4-4-50, Henri GOUGE, Ingénieur à la Société Métallurgique de Normandie, secrétaire général du Groupe X-Amérique.

PROMO 1914 Sp

Mariage : BLANQUEFORT fait part du mariage de sa fille Mireille avec M. Georges GAILLOT, Magistrat, arrière-petit-fils de Joseph BERTRAND (1839) et petit-fils de BERTRAND (1873).

PROMO 1919 N

Fiançailles : Monique CESSÉLIN avec le Docteur Pierre GRUMIER, Moyeuveur (Moselle).

PROMO 1920 Sp

Mariage : BONERY fait part du mariage de son fils Pierre avec Mlle Simone ANDRIEU, célébré le 13-4-50.

Décès : BONERY fait part du décès survenu le 13-4-50 de son beau-père M. ROSSIGNOL, ancien Président du Conseil Général du Tarn.

PROMO 1920 Sp

Décès : Louis BRUNNER, Contrôleur général de l'Armée.

PROMO 1924

Naissance : 4-4-50, ALLARD est heureux d'annoncer la naissance à Baden-Baden, de sa fille Christine.

(1) Tarif des insertions :

Avis de naissance, de fiançailles, de mariage : 8 francs le mot.

Avis de décès : 8 francs le mot. Pour les avis de décès de camarades, les vingt premiers mots sont gratuits.

PROMO 1928

Naissance : 3-4-50, Brigitte, huitième enfant de PRIEUR.

PROMO 1934

Naissances : 27-3-50, André, second fils de Claude MERCIER.

30-3-50, Saint-Louis (Sénégal), Nathalie, quatrième enfant de Jean MULLER.

PROMO 1934

Naissance : 18-3-50, Geneviève, Dominique et Bernard DUPONT sont heureux de vous annoncer la naissance de leur frère Pierre.

PROMO 1935

Décès : 13-3-50, MONTAIGNE fait part du décès, à Paris, de son beau-père, M. A. JULIENNE-CAFFIE, Adjoint d'enseignement au Lycée de Fort-de-France.

PROMO 1935

Naissances : 20-1-50, Caroline, petite sœur de Jean-Philippe et Jean-Dominique CHAIGNEAU, Saint-Germain-en-Laye.

28-3-50, Anny, fille de Gilbert DREYFUSS.

PROMO 1935

Naissance : 9-3-50, Neuilly, MITTAINÉ fait part de la naissance de son troisième enfant Anne-Christine, petite-fille de DEVUN (1905).

PROMO 1936

Mariage : 13-4-50, NICLOT fait part de son mariage avec Mlle Marthe VOYER.

PROMO 1938

Naissances : 8-2-50, à Paris, Marie-Noëlle, sœur de Jean-Claude, Danielle, Anne-Marie et Francine WERQUIN.

8-3-50, Pierre-Louis et Pierre-Armand PATIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère Pierre-René.

PROMO 1940

Naissances : 25-3-50, Jacques et Chantal BALLEST ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère Dominique. 5-4-50, VERGE fait part de la naissance de son fils Daniel.

PROMO 1941

Naissances : 22-3-50 FOURNEL fait part de la naissance de sa fille Pascale.

30-3-50, Claude et Dominique MERLIN sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur Danielle.

5-4-50- Jacques, quatrième enfant de HANNOYER.

Mariage : 2-3-50, FROISSART fait part de son mariage avec Mlle Anne de VIGAN, sœur d'A. de VIGAN (42).

PROMO 1942

Naissance : 17-3-50, Isabelle, fille de CRETINON.

23-3-50, Didier, frère de Françoise KRYN, Brazzaville.

PROMO 1943

Mariages : 11-2-50, LE CHEVALIER fait part de son mariage avec Mlle Solange LEDOUX.

21-3-50, Chicago, MAILLET fait part de son mariage avec Mlle Françoise DARGENTON, fille de DARGENTON (1910).

PROMO 1945

Naissance : 23-3-50, Jean-Denis, frère de Marie-Elisabeth ANDRE.

Fiançailles : Gustave DAVIAU fait part de ses fiançailles avec Mlle Monique RIPOCHE.

Mariages : 18-2-50, JACQUEMIER fait part de son mariage avec Jacqueline LASABATIE, fille de LASABATIE (1910).

11-4-50, NOUAÏLLE fait part de son mariage avec Mlle Colette BAUDRY.

PROMO 1946 Sp

Naissance : 18-3-50, Marc, fils d'ALEXANDRE, petit-fils de JOSEPHANS (1913), neveu d'ALEXANDRE (1949).

PROMO 1946

Mariage : 10-4-50, RAMEIL fait part de son mariage avec Mlle Madeleine VELLELET.

II. - COMMUNIQUÉS DES PROMOTIONS (1)

PROMO 1897

Prochain déjeuner de promo le samedi 6 mai, à 12 h. 30, au Cercle militaire.

PROMO 1921

Porto le samedi 20 mai, de 16 h. 30 à 19 h. 30, Maison des X. Les épouses sont invitées.

PROMO 1925

Prochain déjeuner bimestriel (en semaine à la demande des provinciaux),

jeudi 1^{er} juin, Maison des X. Adhésions à CHERADAME.

PROMO 1919 Sp

Dîner annuel à l'X, 21, rue Descartes, samedi 20 mai, à 20 h. 30. Adresser les adhésions à BABINET, 41, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine.

PROMO 1920 N

Le déjeuner du 22 avril 1950 fêtait, cette année, les 30 ans de notre promo-

(1) Tarif : 3 francs le mot.

L'AIR LIQUIDE

Société Anonyme
75, Quai d'Orsay - PARIS-VII
Tel. Inv. 44-30 à 38, 78-00 à 02 - R.C. Seine 53.868

AIR OXYGÈNE AZOTE
COMPRIMÉS OU LIQUIDES

ACÉTYLÈNE DISSOUS
GAZ RARES

●
INSTALLATIONS DE PRODUCTION
pour les gaz ci-dessus

●
COMPRESSEURS
Spécialité de hautes pressions

●
MATÉRIEL DE SOUDAGE
D'OXYCOUPAGE
DE TREMPÉ SUPERFICIELLE

●
Pour toutes applications consulter son
Service Technique de Soudure Autogène

SADIR- CARPENTIER

Société anonyme au capital de 40 millions de francs
Siège Social : 101, Bd Murat, PARIS
AUT. 81-25

Laboratoires et usines à Paris et à Nantes



Liaisons radioélectriques, télégraphiques ou téléphoniques publiques et privées, fixes ou mobiles, à une ou plusieurs voies - Equipements de radiodiffusion et de télévision - Radionavigation - Radioguidage, Radar.

Ensembles et éléments d'asservissement et de régulation.

Appareils de mesures et de contrôles électriques courants et spéciaux.

Applications maritimes et industrielles des ultra-sons.

ATELIERS DE CONSTRUCTION

SCHWARTZ HAUTMONT

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL III 380 000

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
MENUISERIE MÉTALLIQUE
APPAREILS DE LEVAGE
CHARPENTE ET MENUISERIE
BOIS (ANC. ETS GORGEON)

ATELIERS :

PARIS, 42, RUE DU HÂMEAU - 53, RUE DES PLANTES (ANC. ETS GORGEON)
HAUTMONT (NORD) - ANIZY-PINON (AISNE)

9, RUE EUGÈNE MILLON, PARIS XV^e - VAU. 35-00

FORCLUM

Société Anonyme au Capital de 208.000.000 de frs

67, Rue de Dunkerque
PARIS - IX^e
Trudaine 74 03

— ● —
TOUTES INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET PRIVÉ

ÉQUIPEMENT USINES
ET CENTRALES

TABLEAUX

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

LIGNES ET POSTES
TOUTES TENSIONS

tion, et les épouses avaient été invitées, pour la première fois dans l'histoire de notre promotion.

Celles-ci ont remarquablement répondu à l'invitation. Nous étions 48 dames et 71 cocons.

Nous avons pu évoquer ces trente années pleines d'action et de souvenirs, épreuves et deuils (28 cocons qui ne sont plus parmi nous), travaux et joies, montée de nos 557 enfants (dont 34 orphelins) et de nos 15 petits-enfants.

Nous célébrions de façon particulière nos camarades Louis LEPRINCE-RINGUET, académicien, et LOUVEL, ministre. La poésie même eut sa place.

Qu'il nous soit permis de remercier ici M. DUCAY pour sa réception à la Maison des X.

LES DELEGUES.

PROMO 1942-43 C

Magnan de promo le 14 mai, à 19 h. 30, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers. Moutin ensuite.

Les camarades peuvent inviter leur cavalière au magnan.

S'inscrire d'urgence en donnant le nombre de personnes invitées au magnan et au moutin, à DENERI, Boussois-sur-Sambre (Nord).

III - PETITES ANNONCES

Nous signalons à nos camarades qui recherchent une situation, le Service d'offres et demandes de situations de la Revue « INGENIEURS ET TECHNICIENS », diffusée dans tous les milieux industriels (11, rue Tronchet, Paris-8^e, Tél. ANJ. 38-02).

Dans son prochain numéro, cette Revue reproduira celles des demandes ci-dessous qui concernent personnellement des camarades. Un numéro spécimen sera envoyé sur demande adressée à J. CASTELLAN (promo 37).

a) DEMANDES DE SITUATIONS (1)

N° 633. — Fils de camarade, 37 ans, chimiste, disposant de capitaux, cherche participation dans affaire, préférence industrie chimique. Ecrire A.X. qui transmettra.

N° 634. — Veuve camarade (1902), infirmière, sérieuses références, accepterait situation gouvernante garde-malade bénévole auprès de qui procurerait une ou deux pièces meublées ou non avec possibilité cuisine, à Paris ou banlieue, préférence Boulogne, à jeune ménage qui accepterait loyer rationnel. Ecrire BLANCHET, 18, rue Pierre-Guérin, Paris-16^e.

N° 635. — Sœur de camarade, 20 ans, formation analogue H.E.C.J.F., plus anglais, cherche stage quelques mois en Angleterre comme secrétaire ou interprète, dans maison de commerce ayant des intérêts dans ce pays.

N° 636. — Fils de camarade, expérience complète banque, finances et change, recherche situation conseiller financier toute entreprise. SABLons 72-13, heures des repas.

N° 637. — Camarade colonel artillerie en retraite a dirigé réseau de transports urbains, parle anglais et allemand, cherche situation dans entreprise ou administration.

N° 638. — Père camarade, longue pratique comptabilité, secrétariat, libre matinées, cherche tous travaux secrétariat, écritures, même temporaires.

N° 639. — Camarade 60 ans, licencié droit, langue allemande, cherche situation administrative ou commerciale Paris.

N° 640. — Camarade recommande demoiselle secrétaire, sténo-dactylo, 20 ans d'excellentes références, sachant recevoir, capable diriger service et courrier. Bonne instruction secondaire. Bonnes connaissances anglais. Peut voyager.

N° 641. — Fils camarade bachelier diplômé Ecole Supérieure Commerce, licencié en droit, cherche situation début secrétariat, contentieux, service documentation, etc. Urgent. A.X. transmettra.

N° 642. — Etudiante, fille camarade, donnerait leçons (primaire, latin, grec, philo). Cherche travail 30-45 jours vacances : préceptorat, aide familiale, dame compagnie, etc. COURSIN, 18, rue Théodore-de-Banville (17^e).

N° 643. — Camarade recommande cousin 33 ans, docteur en droit (3 D.E.S.), connaissant parfaitement l'anglais, bonne pratique industrielle et commerciale, recherchant situation en rapport avec sa formation. Ecrire A.X.

N° 644. — Statisticien expérimenté, très actif, cherche situation industrie : contrôle, organisation, problèmes complexes de fabrication.

N° 645. — Camarade 45 ans, actif, sérieuse expérience industrielle, technique et commerciale, actuellement poste direction, cherche situation, de préférence firme privée. A.X. transmettra.

(1) Tarif : 2 francs le mot pour les polytechniciens, leurs conjoints, ascendants et descendants.

5 francs le mot pour les autres personnes présentées par polytechniciens.

N° 646. — Polytechnicien, aîné de 8, serait reconnaissant à camarades qui voudraient bien s'intéresser au reclassement de son père, veuf, sans fortune, et sans travail depuis 8 mois, cause guillotiné (fonctionnaire cadre principal), 47 ans, formation et passé administratifs, financiers et commerciaux (dans emplois de confiance). Accepterait situation sédentaire ou active (représentation non exclue), se déplacerait, s'expatrierait au besoin.

N° 647. — Camarade 37 ans, expérience construction électrique et mécanique, chantiers, cherche situation avenir technico-commerciale ou direction; anglais et allemand. A.X. transmettra.

N° 648. — VINOT (30) recommande vivement ingénieur spécialisé technique appareils distillation et organisation opérations annexes, possédant bureau, 25 ans expérience France et étranger. A.X. transmettra.

N° 649. — Camarade recommande vivement ingénieur yougoslave ayant travaillé sous ses ordres, connaissant français, allemand, anglais et langues slaves, diplômé de la Faculté Technique de Belgrade, connaissances approfondies en calculs statiques et hyperstatiques, conviendrait pour bureau d'études important.

N° 650. — Camarade 50 ans, E.S.E. parlant anglais, cherche situation administrative, commerciale ou direction, Paris, Lyon ou (si logé) province.

N° 651. — Gestion tous patrimoines, camarade licencié en droit, commissaire comptes agréé, spécialiste questions immobilières et agricoles, assisté expert financier, gère les patrimoines. A.X. transmettra.

N° 652. — Camarade recommande vivement ami ingénieur Mines, Paris, 27 ans, deux ans adjoint direction mine coloniale, formation administrative, expérience et goût direction personnel indigène, qualités organisation. France, étranger.

N° 653. — Camarade recommande vivement parent docteur en droit, ancien magistrat, officier de justice maritime de 1^{re} classe de réserve, comme conseiller juridique ou pour emploi dans service administratif, contentieux, direction de personnel, région parisienne. A.X. transmettra.

N° 654. — Leçons mathématiques par ancien examinateur X. Seule préparation intense par problèmes uniquement donnés aux concours. Professeur, 92, avenue Ternes.

b) OFFRES DE SITUATIONS (1)

N° 202. — Revue d'organisation de bureau rénumère articles intéressants. Ecrire A.X. qui transmettra.

N° 203. — Groupe affaires industrielles et commerciales Tunis cherche :

1° Ingénieur 30 ans environ pour poste technico-administratif, adjoint direct à directeur général société industrielle;

2° H.E.C. ou licencié en droit, 30 ans environ, pour poste administratif et financier, adjoint direct à directeur général.

Adresser curriculum vitæ précis et détaillé avec références à A.X. qui transmettra.

N° 204. — Pour ses exploitations au Laos (Indochine), société minière recherche directeur actif, énergique, âgé de 35 à 45 ans, très bonne santé. Connaissances minières non indispensables. Situation de premier plan. Conditions très intéressantes.

N° 205. — Cherche jeune fille bonne famille, catholique, pour s'occuper 4 enfants entre 9 et 3 ans, été campagne, hiver Paris. Ecrire à Mme JANSSEN, 2, boulevard Emile-Augier, Paris-16^e.

N° 206. — Colonel artillerie en retraite habitant seul presque toute l'année grande propriété en Bretagne, 80 ans sonnés, très bien portant mais dont la vue baisse, cherche dame de compagnie d'un milieu très cultivé, pour tenir sa maison, être lectrice, secrétaire, etc., et conduire l'auto dans rayon rapproché. Rémunération très intéressante avec congé.

N° 207. — Camarade recherche pour vacances 1^{er} juillet-1^{er} septembre, en villa plage normande, jeune fille, catholique, aimant enfants, pour cinq enfants de 3 à 10 ans. FOUQUET, 4, rue Louis-Codet, Paris-7^e.

N° 208. — Camarade directeur de fonderie d'acier recherche représentants bien introduits auprès de maisons dénommées. Ecrire à l'A.X. qui transmettra.

N° 209. — Père camarade, veuf, 47 ans, recherche personne capable et désintéressée qui accepterait de se vouer sans arrière-pensée à l'éducation de ses 5 plus jeunes enfants ou seulement de 3 d'entre eux. Milieu chrétien.

N° 210. — Société d'Etudes Centrales Electriques recherche ingénieur confirmé pour poste chef de service mécanique (chaudières, turbines, tuyauteries, pompes, etc...). Ecrire avec curriculum vitæ, à SOCETEC, 81, rue Taitbout, Paris-9^e.

N° 211. — Pour deux ans Dakar, camarade cinq enfants 1 à 12 ans, demande gouvernante bonne famille. BOURRIERES, 24, avenue Jules-Laforgue, Tarbes.

Offres de situations - avec apport

N° 212. — Camarade, titulaire brevets pour variateurs de vitesse mécaniques, recherche, de préférence auprès camarades intéressés par constructions mécaniques, concours financier pour réalisation et vente; participation aux bénéfices, prix de revient sans concurrence.

(1) Tarif : 5 francs le mot.

c) RECHERCHES D'APPARTEMENTS (1)

N° 501. — Camarade cherche appartement, vide ou meublé, minimum 2 pièces, cuisine, salle de bains, Paris ou proche banlieue.

N° 503. — BIDON (95) cherche pour sa fille mariée, appartement Paris, 4 pièces minimum. Accepte reprise. 21, rue Mansard, Versailles.

N° 508. — Camarade (1918) cherche louer ou sous-louer pour sa famille (7 personnes) villa meublée pour septembre, bord mer, climat doux. COURTOIS, 27, avenue Rapp, Paris-7^e.

N° 514. — Dame avec sa fille 18 ans, cherche chambre meublée avec toilette de préférence, 7^e arrondissement. EYMERI, 6, boulevard Lorraine, Casablanca (Maroc).

N° 517. — Camarade (14) fonctionnaire, cherche Paris appartement vide, minimum 3 grandes pièces, cuisine, confort si possible. Accepterait faire petites transformations pour partage grand appartement. LITtré 19-12.

N° 519. — Camarade (46) fiancé, cherche urgence petit appartement vide ou meublé, Paris ou banlieue proche. LITtré 04-96.

N° 522. — Camarade cherche louer ou sous-louer vide deux pièces habitables plus cuisine ou resserre. Accepterait partage grand logement. Paris ou banlieue, sans reprise. COMTET, 8, rue Alfred-de-Vigny, Paris-8^e.

N° 523. — Camarade (42) marié, un enfant, cherche appartement Paris, banlieue. POUGET, 209, chaussée Jules-César, BEAUCHAMP (Seine-et-Oise).

N° 525. — Camarade (40) cherche Paris, appartement 3 à 5 pièces, vide. Accepterait reprise ou partage grand appartement.

N° 528. — Camarade cherche appartement 5, 6 pièces, vide, Paris Ouest préférence ou grande villa Saint-Germain, Versailles, Sceaux. Accepterait reprise ou participation ou viager. Ecrire LESNES, 122, boulevard Murat, Paris-16^e.

N° 531. — Camarade marié, retraité, habitant province, obligé fréquents séjours Paris, recherche chambre et cuisine.

d) ECHANGES D'APPARTEMENTS (1)

N° 499. — GARNIER (39) échangerait appartement 2 pièces, confort, place Voltaire, contre 3, 4 pièces, confort. Ecrire 2, rue Wurtz (13^e).

N° 500. — Fille camarade échangerait 2 pièces ensoleillées, tout confort, contre 4, 5 pièces, confort, rive gauche préférence BESSON, 77, rue Vauvenargues, 12 heures-14 heures.

N° 502. — Camarade échangerait 3 pié-

ces, cuisine, cabinet de toilette, confort, à Saint-Etienne, contre appartement similaire Paris ou proche banlieue.

N° 504. — Camarade offre 6 pièces, confort, Neuilly (Maillot), contre 6 pièces Luxembourg. MAI. 14-06.

N° 513. — Echangerais Versailles grand appartement 7 pièces principales, belle vue, ensoleillé, 5 min. gare rive gauche, contre 4, 5 pièces principales, confort, Paris, quartier résidentiel.

N° 521. — Echangerais bel appartement, 7 pièces principales ou 4 pièces, salle de bain, 2 balcons, à Brest, contre 5 pièces, Paris.

N° 527. — Camarade échange, au 1^{er} étage, appartement de deux grandes pièces ensoleillées, cuisine, chauffage central, boulevard Masséna, immeuble neuf, contre plus grand.

N° 532. — Parent camarade cherche 5 pièces claires rive gauche ou Passy, contre 1^o) appartement très agréable sur square : 2 pièces, cuisine, bains, tout confort; 2^o) maison 6 pièces, jardin, proche banlieue est, près gare, à vendre ou à louer. S'adresser : DRUESNES, 3, rue Léon-Lhermitte. Paris-15^e.

e) OFFRES DE LOGEMENTS (1)

N° 498. — Pour vacances famille nombreuse, grande propriété région centre, demi-altitude. A.X. transmettra.

N° 505. — Location maison campagne Saulieu, juillet-août-septembre, 2 grandes chambres, une petite, salle à manger, petit salon, cuisine. Jardin. Electricité, butane, cuisinière bois, eau courante. Mme FAUCILLON, 1, rue Davioud, Paris-16^e.

N° 506. — A louer Saint-Germain, chambre, personne seule, préférence jeune fille, maison bourgeoise, proximité gare. Prix intéressant.

N° 507. — Jura à Gevingey, 6 kms Lons-le-Saunier, S.N.C.F., propriété à louer, meublée, pour saison, électricité, poste eau courante, petit parc, garage. BLAISE 25, avenue Rapp, Paris.

N° 509. — Fils camarade louerait 30 mai-22 juillet, villa meublée Villers-sur-Mer, près plage, 5 chambres, 8 lits, living-room, tout confort, jardin. SUQUET 159, rue de la Pompe. Paris. Téléphone PASSy 22-84.

N° 510. — Louerais Biarritz, quelques semaines été, grand appartement confort ou prendrais hôtes payants. CUISSET, 10, boulevard Emile-Augier, Paris-16^e. TRO. 36-16.

N° 511. — Propose villa à louer août-septembre, bord de mer, sud Granville. A.X. transmettra.

(1) Tarif : 10 francs le mot.

N° 515. — A louer ou échanger juillet, chalet 7 kms Aix-les-Bains, altitude 620, 7 pièces, contre villa océan, Loire-Inférieure, Morbihan, 9 lits. Téléphoner : ETOile 51-30.

N° 516. — Camarade sous-loue juillet grande villa, le Val André, 8 pièces, salle de bain, confort. ROUSSEAU, 106, rue Cardinet, Paris. CAR. 25-97.

N° 520. — Juan-les-Pins, villégiature avantageuse famille camarade. Ecrire A.X.

N° 524. — OUDOTTE (19 Sp), sous-louerait septembre, villa Morgat, 5 lits, lavabos, bains, eau chaude, butane, 2 minutes plage. DAN. 60-65, 26, rue Vavin, Paris.

N° 526. — A louer pour vacances, appartement 4 pièces, 6 lits, dans maison bourgeoise, village Haut-Doubs. Electricité, cour, jardin.

N° 529. — Camarade (38) cherche appartement 4 pièces confort, Saint-Cloud ou environs, possibilité échange 2 pièces confort, Clichy.

N° 530. — Camarade désire sous-louer fin août-septembre villa Carnac 4 pièces, véranda, cuisine, garage, eau, gaz, électricité, directement sur plage. SUTTER-LIN, 7, boulevard Lahitolle, Bourges (Cher).

f) VENTES, CESSIONS, ECHANGES (1)

N° 159. — Camarade vend microscope marque Stiasnie, excellent état, 3 oculaires, 3 objectifs, téléphoner VERSailles 36-34 (soir).

N° 160. — Camarade vendrait, prix Argus, Vivastella, conduite intérieure, parfait état de marche. Tél. INV. 03-56.

N° 161. — A vendre appareil photo Voigtlander Bessa 46, objectif F : 3,5, obturateur Compur 1/300, format 4.1/2 x 6, compteur automatique de vues. Bon état, 20.000 francs.

N° 162. — A vendre baignoire fonte émaillée avec robinetterie et chauffe-bain à gaz Porcher. Occasion, 25.000 francs.

N° 163. — A vendre moto New-Map, 350 cm³, prix intéressant. Tapis tunisien Mergouin 2 m. 20 x 1 m. 50. Commode Empire d'époque, colonnes détachées. Deux fauteuils bridge érable, le tout parfait état.

Achète cuisinière gaz ou réchaud 3 trous, grand four, bon état. LEMASNE, 27, rue de l'Université, Paris-7^e.

N° 164. — A vendre clubs de golf, cause double emploi. Tél. : PAS. 28-92, à l'heure des repas.

N° 165. — Vendrais Leica II, objectif Xénon f : 1,5, excellent état. GRALL, 16, rue d'Isly, Rennes.

N° 166. — Achète canoë 3/4 places, bon état. MOREAU-DEFARGES, 40, rue de Lubeck (16^e).

g) PETITES ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (2)

N° 44. — Tous travaux d'imprimerie, prix avantageux, chez camarade maître imprimeur, bien outillé. Henri JAPHET (19 Sp), Imprimerie Valeur, 29-31-33, Galerie Vivienne, Paris-2^e, GUT. 59-85.

N° 45. — Camarade, Directeur général société, références premier ordre, recherche entreprise industrielle importance moyenne. Envisagerait association ou direction avec promesse vente. Etudierait proposition industriel désirant créer filiale Maroc.

h) DIVERS (1)

N° 33. — Parents camarade (42) propriétaires petit château Lot, recevraient pour appoint 2 ou 3 enfants (éventuellement jeunes gens). Excellente nourriture, soins familiaux, surveillance médicale, pleine campagne, parc 5 hectares. Conditions très modérées mais bonne éducation demandée. Téléphoner MAR. 82-60.

N° 34. — Tennis Duplex à louer cause changement domicile, jeudis 9 à 11 totalité (10.000 francs) en participation. FAURE, 9, rue du Lac, Saint-Mandé.



(1) Tarif : 10 francs le mot.

(2) Tarif : 30 francs le mot pour les polytechniciens, leurs conjoints, ascendants et descendants.

50 francs pour les autres personnes présentées par polytechniciens.

IV - COMMUNICATIONS⁽¹⁾

I. — Institut Supérieur des Matériaux et de la Construction Mécanique

L'I.S.M.C.M. créé par arrêté du 12 avril 1948 ne fait pas double emploi avec les établissements dont sont issus actuellement nos ingénieurs-mécaniciens.

Son enseignement de haute spécialisation, axé sur les techniques de construction mécanique et sur la connaissance des propriétés réelles des matériaux qu'elle met en œuvre, se situe à un niveau supérieur qui le destine à parachever la formation d'une élite de ces ingénieurs; rompant délibérément avec les habitudes scolaires les plus répandues, cet enseignement se fonde sur les méthodes « actives », en vue de développer, dans le cadre même des réalités industrielles et sur la base d'une documentation constamment à jour, le goût de la création et l'esprit de recherche.

Les cours durent un an; la session 1950-1951 s'ouvrira le 16 octobre 1950.

Les ingénieurs de l'Ecole Polytechnique y sont admis sans examen après un stage préalable d'un an au moins dans les laboratoires, ateliers et bureaux d'étude et de fabrication d'une usine de construction mécanique.

Le deuxième trimestre de la session en cours porte sur la période du 17 avril au 8 juillet 1950. Peuvent être admis à suivre gratuitement, en totalité ou en partie, les enseignements qui y sont dispensés, les ingénieurs de l'Ecole Polytechnique.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la S.A.X. ou au Secrétariat de la Maison des X.

II. — Chaire d'Economie Industrielle et Statistique

La chaire d'Economie Industrielle et Statistique du Conservatoire des Arts et Métiers (professeur : M. DIVISIA) organise des séances de travaux pratiques pour les cadres supérieurs et d'exercices pratiques pour les cadres moyens en vue de les initier aux méthodes d'utilisation des statistiques.

Les demandes d'inscription peuvent être envoyées à toute époque à M. le Professeur Directeur du Laboratoire d'Economie Industrielle et de Statistique, Conservatoire des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin, Paris-3^e.

III. — Stage d'experts français aux Etats-Unis

Dans le cadre de l'Assistance technique à la France, l'Association Française pour l'Accroissement de la productivité (41, quai Branly, Paris, INV. 98-10) se propose d'envoyer de jeunes experts français aux Etats-Unis, pour une durée probable de neuf mois, dans l'intention de leur faire acquérir de larges connaissances des problèmes relatifs à la productivité.

Les camarades que cette offre peut intéresser peuvent envoyer dès maintenant leur demande à l'A.F.A.P., en se référant de la S.A.X.

Conditions financières du voyage et du séjour aux Etats-Unis

1° Les frais de voyage sont couverts par l'A.F.A.P.

2° Les stagiaires reçoivent, au cours de leur séjour aux Etats-Unis, une indemnité de 12 dollars par jour pour couvrir leurs frais courants.

3° Enfin le versement des salaires en France, pendant la durée du séjour aux Etats-Unis, restera, en principe, à la charge des employeurs éventuels, sauf cas particulier.

En comparaison du bénéfice important que retirera le jeune expert de ce voyage aux Etats-Unis, l'A.F.A.P. demandera à chacun d'eux vraisemblablement :

1° Un ou plusieurs rapports sur des problèmes de productivité spécialement étudiés par lui aux Etats-Unis;

2° Des conférences;

3° Des analyses de documentation;

4° Enfin, des consultations pour le compte d'organismes professionnels ou administratifs.

Le programme des stages aux Etats-Unis comprendra probablement :

1° Trois mois d'enseignement préparatoire dans des Universités américaines sur les questions de productivité;

2° Deux mois d'enseignement spécialisé dans le domaine d'intérêt du stagiaire;

3° Un mois consacré aux visites et discussions avec les principales organisations professionnelles syndicales et gouvernementales des Etats-Unis;

4° Deux mois et demi consacrés à des stages dans des industries américaines;

5° Enfin, une période de quinze jours pour initier les stagiaires à la technique des « Public Relations ».

(1) Tarif : 10 francs le mot.

O. F. E. R.

OMNIUM FRANÇAIS

d'Études et de Recherches

Directeur : Jean FERRANDON

Maître de Conférence à l'École Polytechnique

BUREAU D'ÉTUDES

de **GÉNIE CIVIL**

et d'**HYDRAULIQUE**

12, AV. DE LA GRANDE-ARMÉE

PARIS-17^e - Tél. : ÉTOILE 14 04

BRONZE D'ALU injecté en coquille

LAITON matricé à chaud

ZAMAK sous pression

FOIRE de PARIS 1950

HALL MÉCANIQUE, STAND 304

FLORENCE & PEILLON

63, r. de la Villette 8, rue J.-Goujon

- LYON - - PARIS -

LA CONCORDE

Compagnie d'Assurances contre
les risques de toute nature

Capital social : Francs 120.000.000

Siège social :

5, Rue de Londres - PARIS-9^e

Tél. : TRinité 82-50 et la suite

Dir. Gén. Adj. : FRANÇOIS P. (23)

S. I. M. I.

S. A. R. L.

MATÉRIEL

EN

ACIER INOXYDABLES

7, r. de Rouvray

Neuilly-s-Seine

Téléphone

SAB 94-31

Couleurs fines

DEPUIS 1720

le franc

Le

BÉBÉ JUMEAU

ravit les enfants

depuis plus de 100 ans

J. MOYNOT (1928)

**LES ENGRAIS
AZOTÉS**

O.N.I.A.

*assurent aux récoltes
abondance et qualité*

L'OUTILLAGE

R B V

13, passage des Tourelles - PARIS-XX^e

FRAISAGE ET BROCHAGE

Carbures métalliques

MÉDUR

PEINTURES ET VERNIS

GRIFFO

pour l'Industrie et le Bâtiment

ETS NOUVION & CIE
18, Rue Babeuf - DIJON

Allard - Latour 1919 N

ACIÉRIES DE LONGWY

Sté anonyme au cap. de 868.500.000 frs

Siège social :

103, rue La Boétie - PARIS-VIII^e

tous aciers profilés & laminés
toutes pièces moulées & forgées

SACER

Sté Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes

1, Rue Jules Lefebvre - PARIS (9^e)

A. LESBRE. P.D.C. (1916)

L. MACLOU (1914)

ACIERS BÉDEL

166, avenue Parmentier, 166
PARIS - X^e

Usines : La Bérardière
SAINT-ÉTIENNE (Loire)

DANS LE CHOIX
DES CONSERVES
EXIGEZ
CELLES PORTANT
LE NOM ET LA DEVISE

AMIEUX
TOUJOURS A MIEUX

Les Ingénieurs Associés

44, rue La Boétie - PARIS

Organisation - Econométrie appliquée

moteurs
DIESEL
VENDEUVRE
9 avenue Kleber. Paris 16



TOUTES CONSTRUCTIONS METALLIQUES

S.A.R.L.
capital.
74 Millions

DELEVAL & C^{IE}
Ingénieurs Constructeurs A et M. L. 03.1943

VITRY (SEINE)
TEL. ITALIE
08-17-08-44